



Le mot du maire

Vous souhaiter à tous une très belle année est, bien sûr, un plaisir que je partage avec toute l'équipe du Conseil Municipal.

Cet exercice est aussi l'occasion de vous rendre compte du travail de vos élus, de l'utilisation de vos impôts! De vous parler de nos projets pour l'année qui arrive, mais également de rappeler l'action des différentes associations très actives sur notre commune.

Je ne saurais continuer à écrire, sans remercier ceux qui vont encore une fois mettre en musique ce nouveau bulletin municipal, pour leur talent et leur gentillesse. Merci Dominique! Merci Olivier!

Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2017, notre ex-communauté de Communes de la Côte des Isles a intégré la nouvelle Communauté d'Agglomération du Cotentin. Ce n'est pas toujours facile, Edouard, notre Vice-Président, vous en parlera mieux que moi... Pourtant je pense que cela devrait être bénéfique à tout notre territoire, en termes, principalement, de développement économique, mais également dans la vie quotidienne.

2017 a été l'année Romont-Mauger!

Depuis longtemps nous leur promettons! Jean-Marie et Jean-Claude ont réussi à mener ce vaste chantier, avec brio et beaucoup de diplomatie (toujours écouter, expliquer, afin que personne ne se sente moins bien traité que son voisin). Tout le quartier est désormais relié à l'assainissement collectif. Les travaux de construction du réseau, ont été réalisés au printemps, avec le soutien financier du Département et de l'Agence de l'Eau. Dans la foulée, nous avons pu réaliser les branchements des 33 habitations entièrement subventionnés par l'Agence de l'Eau. Enfin, la voirie a été refaite sur tout le secteur.

À côté de cet important chantier, d'autres travaux ont été menés à bien dans différents lieux des Moitiers :

- Au cimetière, le portail a été entièrement refait, grâce aux relations d'Alain avec son ancien employeur, le Lycée DOUCET. L'accessibilité à l'Eglise a complété cette réalisation.
- Au Hameau DAUMAILLE, la communauté d'Agglomération du Cotentin a finalisé les travaux de «renaturation» prévus depuis près de deux ans : le cours d'eau a repris son chemin naturel au fond du vallon, nous avons donc pu nettoyer le lavoir! Le hameau a retrouvé sa beauté! Grâce encore à la ténacité de mes adjoints.
- Les abords de la cale d'accès à la plage d'Hatainville ont enfin été consolidés, deux années de préparation administrative, enfin un accord du Ministère! Beaucoup diront que cela ne servira à rien... mais il fallait faire quelque chose... et au niveau intégration dans le paysage, ça me semble une belle réussite.
- A l'école, les enfants ont pu apprécier, à la rentrée, la rénovation du plateau de jeux des maternelles. Une surface amortissante a remplacé les petits cailloux que nos petits ramenaient dans leurs souliers... Nouvelle surprise à la rentrée de Toussaint, l'école s'est équipée, avec le soutien du Département et de l'Académie, de dix tablettes. Gageons que nos enseignants tireront profit de cet investissement!

Pour revenir à nos associations, vos élus les considèrent comme des partenaires privilégiés dans la vie communale. Grâce à l'implication de ces bénévoles, de nombreux événements ponctuent la vie Moutronne tout au long de l'année: la journée du Vétathlon des Sentiers d'Allonne, la Kermesse de l'école et des Parents d'élèves, la réputée Poule au Pot de l'Association Cantine, les après-midi récréatifs de l'Association Fortement Ludoactive, l'Expo-vente du Club de l'Amitié, les belotes, le Loto du club, l'expo-vente des Ateliers des Dunes, les parties de chasse, sans oublier l'après-midi Christmas Carols...

Au quotidien, ce sont aussi des animations multiples et variées proposées par le Club de l'Amitié de Claudine (et tous ses bénévoles): le 1000 club, parfois la salle Baby Renaux accueillent ces activités. Qui peut rester isolé aux Moitiers avec une telle offre?

Bravo à ces Bénévoles!

Je remercie également nos voisins de Barneville-Carteret qui ont organisé sur notre territoire deux manifestations qui ont eu énorme succès: la balade en contes et chansons dans les dunes d'Hatainville (avec notre garde Yann MOUCHEL et Jean Louis REVERT) en juin et An'à contes pour les tout petits en août avec la médiathèque. Nous souhaitons voir renouveler ces opérations.

Dans le même esprit, je tiens à saluer Kamel KACI, qui a su faire de son Auberge des deux Eglises, non seulement une très bonne adresse gourmande, mais aussi un lieu de rencontres, de création de lien social et a redonné vie au centre bourg.

Notre zone artisanale a beaucoup changé: tous les terrains sont vendus, les entreprises s'installent, des projets naissent, le P'tit Moutron de Sonia amène une animation quotidienne dans ce quartier. Au printemps, nous allons enfouir les réseaux et installer l'éclairage public jusqu'au garage municipal.

Pour 2018, j'aimerais vous promettre tellement de choses, surtout beaucoup de soleil, au sens propre comme au sens figuré. Pour nous 2018 devrait voir naître le lotissement de la rue des Ecoles. Au début de l'été, nous avons choisi le cabinet Archipel Architectures de Claire DAVODET pour mener à bien ce projet.

Au-delà, nous prévoyons divers travaux d'entretien de notre voirie, la finalisation de la mise en accessibilité de notre groupe scolaire, du 1000 club et de la cantine scolaire, la réparation des vitraux de l'église...

L'école des Chardons Bleus a fait le plein cette année: 109 enfants sur 4 classes. Devrons-nous penser à ouvrir une cinquième classe pour la rentrée 2018-2019? Ce succès nous le devons à Samuel FOUREY, toute l'équipe enseignante, la motivation des parents d'élèves pour alimenter

les caisses de la coopérative (opérations Sapins de Noël, croissants, crêpes ...) mais aussi la qualité de notre cantine (parents d'élèves et surtout Patricia).

A la rentrée de septembre, il n'y aura plus de TAP. A la demande des enseignants et des parents, nous revenons à la semaine de 4 jours. Je tiens à saluer le travail qui a été réalisé par les animatrices sur ces temps d'activités périscolaires (TAP), mais également sur le périscolaire. Grâce à l'ex-communauté de communes de la Côte des Isles, nous avons pu mettre en place une offre ambitieuse en direction de notre jeunesse. Vos élus se mobilisent, à l'échelle du nouveau pôle de proximité, pour pérenniser, voire amplifier ces actions.

Pour faire fonctionner cet ensemble, faire vivre nos projets, nous avons besoin d'une équipe dynamique et surtout compétente. Merci Véronique, merci Delphine de votre disponibilité et de votre professionnalisme.

Sur tous les fronts, Xavier répond toujours présent et assure avec gentillesse et beaucoup de professionnalisme également les travaux de plus en plus variés pour lesquels nous le sollicitons. Merci à toi Xavier.

Je voudrais saluer avec tristesse ceux qui nous ont quitté en 2017, des amis, des parents. Leur souvenir reste dans nos cœurs, ne les oublions pas.

Bienvenue à vous qui vous êtes installés sur notre commune! N'oubliez pas que la meilleure façon de s'intégrer, de ne pas rester seul, est de participer. Nos bénévoles vous accueilleront dans leurs associations; ils vous présentent leurs activités dans ce bulletin 2018.

A tous, à chacun, je souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2018!

Michèle Sonilhac



LE MOT DU VICE PRÉSIDENT C.A.C

La Communauté d'Agglomération du Cotentin est devenue réalité depuis un an, après quelques débats parfois houleux, après beaucoup d'inquiétudes et de très fortes oppositions, et tout cela en quelques mois : un record ! Nous sommes maintenant intégrés au sein d'une des quatre communautés XXL de France. Les méthodes y sont différentes et les procédures complexes. Nous avons changé de dimension avec l'objectif commun de faire réussir ensemble le Cotentin dans sa globalité.

Au moment où le cumul des mandats est proscrit au niveau national, paradoxalement il est quasiment imposé aux maires dans les intercommunalités. Alors, ici nous avons su inventer un autre modèle qui permet de répartir la charge de travail des élus. C'est ainsi que Michèle m'a proposé de la représenter au conseil d'agglomération. Je l'en remercie et j'en suis très honoré. Mais rassurez-vous, elle siège à la commission d'évaluation des charges transférées, la CLECT, véritable ministère des finances de l'agglomération. Quant à moi, le président Valentin m'a délégué aux questions environnementales et à la gestion des déchets.

Dès le début janvier, toutes les équipes de fonctionnaires ont poursuivi leur mission sans que les usagers ne s'aperçoivent du changement. Ils ont tous assuré et je tiens à les remercier et à les féliciter pour leur conscience professionnelle. Mais rapidement, nous avons dû mettre en place une organisation et une hiérarchie spécifique au pôle déchets. Les presque 300 agents sont depuis fin septembre structurés en quatre unités opérationnelles pour les collectes, les déchetteries, le traitement et le tri des déchets, et deux unités transversales pour l'administration du service, le développement du recyclage et la prévention des déchets. L'organigramme de la direction déchets a été le premier à être validé par le comité technique paritaire.

Les premières harmonisations de pratiques auront lieu dès ce 1er janvier 2018 avec la collecte en monoflux pour les emballages et les journaux magazines sur le Cotentin. Il en est de même pour le partenariat avec l'association Cœur et cancer qui est étendu à tout le territoire pour la collecte du verre. Nous avons donc tous une deuxième bonne raison de trier notre verre. Depuis octobre dernier, de nouvelles bennes sont arrivées dans nos déchetteries. Elles permettent le recyclage des déchets d'ameuble-

ment, nous pourrons ainsi rapidement faire l'économie de 2 000 à 3 000 tonnes de déchets à enfouir.

Des études nouvelles ont démarré et celles qui étaient en cours dans les ex communautés de communes ont été poursuivies. Dès le début 2017, afin de satisfaire le plan régional de prévention et de gestion des déchets, nous nous sommes associés avec nos voisins du département de la Manche tout entier et également les secteurs de Bayeux, Vire et Flers, pour étudier le devenir de nos centres de tri à l'horizon 2022, après application des consignes de tri étendues aux films d'emballage, aux pots et barquettes. Le résultat sera connu fin mars, les élus auront alors les cartes en main pour prendre les bonnes décisions. Le dossier de l'extension de la déchetterie de Valognes, qui est complètement saturée, a été repris, tout comme les différentes mises aux normes des différentes déchetteries. Quant au financement incitatif étudié par l'ex communauté de communes des Pieux, il se révèle être une fausse bonne idée, et absolument pas adaptée à notre territoire et à notre population.

Enfin, les grands chantiers que nous devons mener cette année ne manquent pas. Il faudra relancer le dispositif de broyage de branchages à domicile avec l'unité prévention, mettre en place une véritable politique de remplacement des agents avec le service ressources humaines. Une autre urgence nous attend au sujet des locaux sociaux de certaines équipes sur Valognes et Montebourg. Nous aurons également à travailler sur les schémas de collecte et les règlements de déchetterie, afin d'offrir aux usagers des services harmonisés. Mais attention, harmonisation ne veut pas dire uniformisation. Tout cela doit avoir du sens et de la cohérence.

Pour conclure, nous venons de mettre sur les rails notre plan climat air énergie territorial dont j'ai la responsabilité. Simultanément, les mêmes procédures sont en cours pour le plan de déplacement, le plan local de l'habitat, et les révisions des PLU intercommunaux et du SCOT. Tous ces documents de planification seront l'occasion de nombreux échanges avec la population, les entreprises et les élus municipaux. Nous aurons donc multiples occasions de profiter des compétences et des motivations des uns et des autres au cours des mois qui viennent. Dans cette attente, je vous souhaite une bien belle année 2018.

Edouard MABIRE



MAIRIE

Ouverture au public :

Mardi	de 10h00 à 12h00
.....	de 13h30 à 17h30
Jeudi	de 10h00 à 12h00
Vendredi	de 13h30 à 17h30

Permanences :

Mardi : Maire	de 11h00 à 12h00
Samedi : Maire ou adjoint	de 11h00 à 12h00

CCAS - SAG - TAXICOM :

Mardi	de 10h00 à 12h00
-------------	------------------

Mairie des Moitiers d'Allonne

Tél. : 02.33.53.81.88 - Fax : 02.33.53.03.20

moitiersdallonne@wanadoo.fr - www.lesmoitiersdallonne.com

SERVICES D'URGENCES

Pompiers	18 ou 112 (portable)
Gendarmerie	17 ou 02.33.53.80.17
Sémaphore	02.33.53.85.08
SAMU	15 ou 02.33.06.33.15
CROSS Jobourg	02.33.52.16.16 ou 196
.....	en mer, radio VHF Canal 16

AUTRES SERVICES

Ecole	02.33.04.65.14
Cantine	02.33.04.94.46
Pharmacie	02.33.53.86.17
Pharmacie de garde - www.pharmaciesdegarde.com	
Cabinet Infirmières	02.33.04.60.62
Infirmière Marie-Charlotte Angot	09.70.96.67.86
Infirmier Alain Letribot	06.14.03.42.28
Médecins Barneville-Carteret	02.33.52.61.36
Centre médico-social Valognes (Permanence le mardi matin mairie de Barneville-Carteret)	02.33.21.74.00
Pôle de proximité de la Côte des Îles www.cotedesisles.com	02.33.95.96.70
Services des eaux (SAUR)	02.33.52.26.30
Urgences SAUR	0.810.050.049
E.D.F.	0.810.333.050
Conseil Départemental - www.manche.fr	02.33.05.95.00
EHPAD Maison de Retraite St François	02.33.10.07.20
ASTRE	02.33.04.17.72
A.D.M.R Barneville - Morgan MAHIEU	06.42.55.91.87
Trésorerie	02.33.53.80.66
Secours Catholique - Mme Marie-Andrée HEROUT	07.82.58.07.42
Secours Populaire - www.spf50.org	02.33.43.22.78
Restos du cœur - www.restosducoeur.org	02.33.04.86.62
Banque Alimentaire - Mme Perinnet / Mr Dubost	02.33.53.88.29
CLIC Les Pieux	02.33.01.00.00
Auberge des 2 églises – M. KACI	09.53.35.10.42
O P'tit Moutron – Mme GAUTIER	02.33.04.89.05

CONSEIL MUNICIPAL



Philippe TARDIF



Sylvie Caillot
4^{ème} adjointe



Alain Lechevalier
1^{er} adjoint



Laurence Chanu



Alain Leconte



Edouard Mabire
Conseiller
communautaire



Jean-Claude Mabire
2^{ème} adjoint



Michèle Sonilhac
Maire



Jean-Marie Renouf
3^{ème} adjoint



Guy Feuardant



Yves-Marie Drouet



**Marie-Hélène
Gaultier**



Patricia Dutôt



Michel Pacilly

Commission Voirie

Jean-Claude MABIRE, Yves-Marie DROUET, Guy FEUARDANT, Alain LECONTE, Philippe TARDIF

Commission Bâtiments communaux

Alain LECHEVALIER, Jean-Marie RENOUF, Guy FEUARDANT, Alain LECONTE, Philippe TARDIF, Yves-Marie DROUET

Commission PRL (Parc Résidentiel de Loisirs)

Alain LECHEVALIER, Jean-Marie RENOUF, Patricia DUTÔT, Sylvie CAILLOT, Marie-Hélène GAULTIER, Alain LECONTE, Michel PACILLY, Serge BAEHR, Joseph POULAIN

Commission Scolaire

Alain LECHEVALIER, Patricia DUTÔT, Laurence CHANU, Sylvie CAILLOT

Commission Finances, appel d'offres et adjudications

Titulaires : Alain LECHEVALIER, Jean-Marie RENOUF, Sylvie CAILLOT

Suppléants : Marie-Hélène GAULTIER, Michel PACILLY, Philippe TARDIF

Commission Cimetière :

Jean-Claude MABIRE, Sylvie CAILLOT, Michel PACILLY

Désignation des membres du Conseil Municipal au CCAS

Patricia DUTÔT, Sylvie CAILLOT, Laurence CHANU, Marie-Hélène GAULTIER.

Commission Environnement, Littoral, Fleurissement

Patricia DUTÔT, Laurence CHANU, Marie-Hélène GAULTIER, Yves-Marie DROUET, Michel PACILLY

Comité de Fleurissement

Michel PACILLY, Philippe TARDIF

Commission « site INTERNET »

Alain LECHEVALIER, Laurence CHANU

Commission Animations et Manifestations

Jean-Claude MABIRE, Patricia DUTÔT

Commission Urbanisme, PLU et Assainissement

Alain LECHEVALIER, Jean-Marie RENOUF, Jean-Claude MABIRE, Alain LECONTE, Yves-Marie DROUET, Patricia DUTÔT, Michel PACILLY

Commission lotissement de la rue des écoles

Michèle SONILHAC, Sylvie CAILLOT, Patricia DUTÔT, Laurence CHANU, Jean-Claude MABIRE, Michel PACILLY, Jean-Marie RENOUF, Alain LECHEVALIER, Edouard MABIRE, Alain LECONTE, Guy FEUARDANT

Listes électorales

Jean-Marie RENOUF, Alain LECONTE

Délégués Syndicat d'A.E.P. de la Scye

Titulaires : Jean-Claude MABIRE, Michel PACILLY

Délégués Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50)

Titulaire : Alain LECHEVALIER

Délégué à la Défense

Michel PACILLY

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017 PAR DES ENTREPRISES

Salle polyvalente « Baby Renaux »

Préparation de terrain et engazonnement
par M. Emmanuel ADAM

Terrains à bâtir rues des écoles :

Création des tabourets d'assainissement par la SAUR

Lotissement du Clos d'Aubay :

Fin des travaux de voirie et éclairage public.
Maître d'œuvre : cabinet SAVELLI; Voirie réseaux :
Entreprise MESLIN; Eclairage public: Entreprise
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES; Déplacement
de clôture : Entreprise CLÔTURE DU COTENTIN

Assainissement collectif (Hameau Mauger et Romont)

Les travaux sont terminés et ont été réalisés par :
Maître d'œuvre : SAFEGE; Postes de relevage :
Entreprise LEDU INDUSTRIES; Réseaux : Entreprise
SITPO; Branchement des particuliers : Entreprise
MAUROUARD; Contrôles : Entreprise STGS.

PRL Les Houguettes

Intervenants : Espaces verts (plantations) :
Entreprise AMIOT; Clôtures : CCTP;
Entretien des parcelles : Emmanuel ADAM.

Eglise

Entretien de l'horloge et des cloches réalisé
par les Entreprises BIARD ROY.

Immeuble de commerce « L'Auberge des 2 églises »

Travaux de zinguerie et couverture : Entreprise S.
PESNEL; Travaux de menuiseries, volets : Entreprise
POULAIN BATIMENT; Travaux de démolition
(boulangerie) : Entreprise A. JOUAN; Travaux de
plomberie : Entreprise D. MAUGER; Travaux de
réseaux enterrés : Entreprises POULAIN BATIMENT et
DELAROCHE; Travaux de ravalement (façade ouest) :
Entreprise POULAIN BATIMENT; Travaux de maçonnerie,
raccord d'enduit : M. Julien HUE; Travaux de chauffage
(entretien) : Entreprise ID SAT

Salle polyvalente le 1000 Club / Cantine

Travaux de couverture par l'Entreprise S. PESNEL.

Mairie

Réparation de la toiture sur l'ancien préau « garçons »
et remplacement total de la couverture du préau « filles »
par l'Entreprise S. PESNEL.

Pompe à chaleur des bâtiments communaux

Maintenance réalisée par l'Entreprise ID SAT.

Cimetière

- Pour le remplacement des barrières et du portillon,
l'Entreprise A. JOUAN est intervenue pour la démolition
et la réalisation de la longrine de fondation.
- Pour l'accessibilité à l'église depuis les barrières,
une rampe en enrobé a été réalisée
par l'Entreprise A. JOUAN

Cantine scolaire

- La chaudière a été remplacée par l'Entreprise
Denis LEMARQUAND.
- L'entreprise FOUCHARD a fait la maintenance
de la hotte de la cuisine

Logements communaux (rue des 3 Forges)

Remplacement de la porte d'entrée
par l'Entreprise POULAIN BATIMENT.

Lavoir du Hameau Surcouf

Suite à la remise en fonction du ruisseau du Vay Haigre
dans son lit naturel, nous avons pu faire curer le lavoir
par l'Entreprise JOUAN.

Chemins ruraux / Haies / Talus

- L'épavage a été réalisé par l'Entreprise ECOLIVET.
- Les chemins pédestres, les talus et les haies
du parking de l'école ont été entretenus
par ASTRE ENVIRONNEMENT.

Effacement des réseaux aériens

(Hameau Mauger, Romont, La Pinabellerie)

Les travaux sont en cours.

Maître d'œuvre : SDEM 50; Travaux : Entreprise
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES

Cale d'accès à la plage d'Hatainville

Les travaux de stabilisation de la dune de part et d'autre
de la cale ont été réalisés par l'Entreprise JOUAN.

Eclairage public / AEP

- L'entretien de l'éclairage public est réalisé
sous la maîtrise d'œuvre du SDEM 50.
- L'entretien du réseau d'eau potable
est assuré par la SAUR.

La Vallée

Suite à des effondrements des berges en sable du
ruisseau du Val Herbé, un recalibrage en enrochements
a été réalisé par l'Entreprise MESLIN.

Route de Maudret / entrée du PRL

Suite aux travaux de réfection de la couche de roulement
par le Département, la remise à la cote des tampons de
regard a été réalisée par l'Entreprise MESLIN ainsi que
la création d'un réseau d'eau pluviale à l'entrée du PRL.

Voierie communale

La rue Giguet a été refaite en enrobé par l'Entreprise
EUROVIA.

Le « délaissé Pigeon » dans le bourg d'Hatainville a été
revêtu d'un bicouche par l'Entreprise MESLIN.

Des travaux importants de voirie en enrobé, réseaux et
bordures ont été réalisés au Hameau Mauger, Impasse
de la Carrière et Impasse de Romont par l'Entreprise
EUROVIA avec la maîtrise d'œuvre de l'Agence Technique
Départementale des Marais.

Futur Lotissement rue des écoles

Le projet de lotissement a été élaboré avec l'assistance
de Madame Cécile GUILLOPE, Paysagiste-conseiller
du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement) de la Manche.

La Maîtrise d'œuvre a été confiée au Groupement
conjoint avec Mandataire conjoint, composé des
cotraitants :

- SAS Archipel Architectures (Mme Claire DAVODET) des
Moitiers d'Allonne, représentant du Groupement
- Sas Architecture et Urbanisme Durable
- SARL La Fabrique des Paysages
- TECAM



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017 PAR NOTRE AGENT COMMUNAL XAVIER MOUTIER

TRAVAUX COURANTS

- Tonte des pelouses de l'espace communal
- Petit entretien des bâtiments communaux
- Entretien du cimetière
- Fleurissement divers
- Pose des signalisations
- Illuminations de fin d'année
- Petit entretien de voirie
- Eparage de chemins communaux et girobroyage

ECOLE DES CHARDONS BLEUS

- Dépose et repose des portiques de jeux de l'école maternelle pour mise en peinture et remplacement du matériel hors-normes
- Mise en place de vidéoprojecteurs et tableau blanc dans toutes les classes et modifications de l'éclairage
- Mise en place d'un grillage métallique plastifié en remplacement du filet détérioré derrière l'aire de jeux
- Déplacement de la clôture grillagée (côté voisins)
- Entretien divers (bacs à sable, pelouses, ...)

SALLE POLYVALENTE « BABY RENAUX »

- Mise en place d'une clôture et d'un portillon
- Création d'un accès sur talus entre le terrain de sport et l'entrée de l'école (platelage, escalier et massif d'hortensias)

IMMEUBLE DE COMMERCE L'AUBERGE DES DEUX EGLISES

- Réalisation d'un bardage en bois de la légumerie/réserve
- Nettoyage du terrain adjacent (girobroyage)

MAIRIE

- Mise en place de 2 vitrines d'affichage extérieures

CIMETIÈRE

- Pose des nouvelles barrières et du portillon (réalisés par les élèves du lycée Doucet de Cherbourg)

1000 CLUB

- Pose d'un abri à vélos

VÉTATHLON

- Transport des barrières
- Montage des tentes et podium

- Mise en place du réseau électrique et réseau d'eau de l'aire de lavage des vélos
- Aide à l'équipe organisatrice

TERRAINS À BÂTIR

- Entretien des terrains en vente rue des écoles et zone artisanale

CALE D'ACCÈS À LA MER D'HATAINVILLE

- Travaux de finition (mise en place de varech récolté sur la plage dans les cases et plantation d'oyats)

AIRE DE MAUDRET

- Entretien par girobroyage
- Mise en place d'un container à déchets

HAMEAU SURCOUF

- Mise en place du vannage suite au curage de l'ancien lavoir sur le bief

HAMEAU ROMONT HAMEAU MAUGER

- Dégagement de visibilité à l'angle de l'Impasse de la Carrière
- Remplacement de la dalle de couverture du puits communal au Hameau Mauger

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Nous vous rappelons l'arrêté de la préfecture de la Manche concernant « certaines activités bruyantes » (N° 97-159 - DM/CL). Cet arrêté précise notamment les heures pendant lesquelles ces activités sont tolérées :

ARTICLE 2 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Il précise en outre les pénalités encourues :

ARTICLE 3 :

En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions pourront être punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ÉLAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES COMMUNALES

Le Conseil Municipal s'est engagé, le 30 novembre 2017, dans une démarche « Zéro Phyto ». Cette obligation pour les communes va générer de nouvelles dépenses, à l'heure où les dotations de l'Etat sont plutôt à la baisse...

Aussi nous demandons à chaque habitant de participer, simplement, en entretenant régulièrement ses trottoirs ou devants de maison, en élaguant les haies donnant sur la voie publique, en déneigeant, le cas échéant devant l'accès de sa maison.

Un petit geste de chacun qui limitera le travail de la Commune, juste un petit geste citoyen...

C'est dans ce sens que nous avons pris l'arrêté, le 12 décembre 2017, prescrivant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies communales.

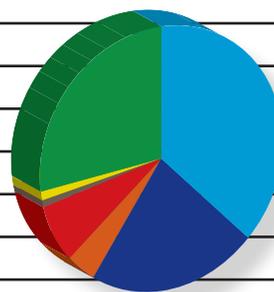
BUDGET 2017

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (Euro)

● Charges à caractère général	372 730
● Charges de personnel	224 000
● Atténuation de produits	40 750
● Charges de gestion courante	74 814
● Frais financiers	7 900
● Dépenses imprévues et divers	13 736
● Virement sect. investissement	267 000

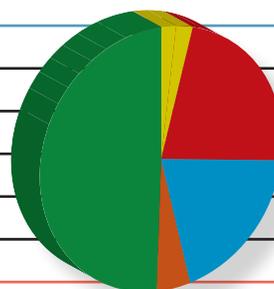
Total **1 000 000**



Recettes de fonctionnement (Euro)

● Recettes diverses	21 921
● Impôts et taxes	235 805
● Dotations - Subventions	191 713
● Autres produits	46 100
● Résultat reporté	504 461

Total **1 000 000**



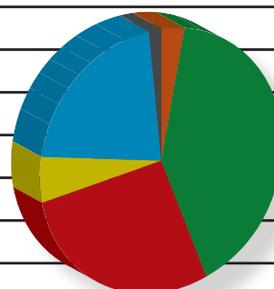
BUDGET 2017

Investissement

Dépenses d'investissement (Euro)

● Immob incorporelles	22 000
● Immob corporelles	294 100
● Immob en cours	200 900
● Remboursement emprunts	40 000
● Opérations pour compte de tiers	150 000
● Dépenses imprévues et divers	10 000
● Solde reporté	

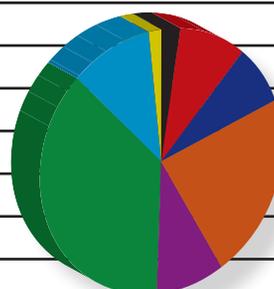
Total **716 000**



Recettes d'investissement (Euro)

● Excédent reporté	18 311
● Dotations divers réserve	67 192
● Subventions reçues	54 000
● Emprunts et dettes assimilés	158 889
● Virement section Fonctionnement	64 212
● Produits de cessions	267 034
● Opérations d'ordre entre section	74 926
● Opérations pour compte de Tiers	11 436

Total **716 000**



INFOS PRATIQUES

COLUMBARIUM-CIMETIÈRE (TARIFICATIONS)

La tarification des concessions des cases de columbarium reste fixée à 300€ par case pour une durée de 30 ans avec limitation de 3 urnes par case, les frais d'ouverture ou de fermeture de chaque case s'élevant à 20€ par vacation.

La tarification des concessions au cimetière reste fixée comme suit :

- Concession trentenaire : 75€ €
- Concession cinquantenaire : 155€ €

En outre le conseil municipal a décidé de créer un « Jardin du Souvenir » dans le cimetière communal afin de recevoir les cendres des défunts déposées par les familles qui ne souhaitent pas de concession.

CAVEAUX

La commune met des caveaux de 2 places à la disposition des Familles. Ces caveaux sont déjà réalisés et sont au prix de 1500€ TTC.

SALLE POLYVALENTE

La salle du 1000 Club reste à la disposition des associations communales. Elle est louée, en priorité aux Moutrons pour des manifestations privées.

Tarif des locations 2016	Habitants des Moitiers	Hors commune
Location salle	140 €	250 €
Location salle + vaisselle	180 €	300 €
Location salle + cuisine	160 €	300 €
Location salle + vaisselle + cuisine	220 €	350 €
Location salle soirée (hors week-end)	80 €	
Tables et bancs	5 €	

Conditions : versement de l'intégralité du montant à la réservation et uniquement par chèque.

Deux chèques de caution sont exigés à la remise des clés : un chèque de 100€ pour la location et le matériel ; compte tenu des problèmes rencontrés, une caution supplémentaire de 150€ est demandée et ne sera restituée que si les locaux et le matériel sont rendus propres.

Sono : le 1000 Club est équipé d'une sono mise à disposition au moment de la location sous réserve d'une caution de 200€.

Réservation au secrétariat de Mairie au 02 33 53 81 88

PAROISSE NOTRE DAME DES ISLES - INFORMATIONS PRATIQUES

Père : **Serge LEMIERE**

Presbytère de Barneville-Carteret 2, rue du Pic Mallet

Tél. : 02 33 53 85 53

Evelyne Marie, laïque en mission ecclésiale

Tél. : 02 33 04 95 00 ou 06 83 06 47 25

Monique Mesnil, laïque en mission ecclésiale

Tél. : 02 33 03 48 78 ou 06 32 77 77 28

Permanence au presbytère de Barneville

le matin de 10h à 12h

Tél. : 02 33 53 85 53

notredamedesisles@gmail.com

MESSES DOMINICALES

• Le dimanche à 10h30

1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} dimanche du mois à Barneville

2^{ème}, 4^{ème} dimanche du mois à Portbail

• Le samedi (19h d'avril à septembre 18h d'octobre à mars)

à Barneville ou à Portbail, là où il n'y a pas de messe le dimanche. (Hormis les fêtes patronales)

- Feuille trimestrielle des messes et fêtes disponible dans les églises.

Baptême : entrée dans la vie chrétienne.

Pour tout baptême (bébés, enfants, jeunes ou adultes), contacter le presbytère au moins trois mois avant la date envisagée.

Catéchèse – Aumônerie :

Pour accompagner les enfants du primaire, une équipe de catéchistes les accueille le vendredi soir de 17h à 18h15 à **Barneville**.

A tout moment, un enfant peut rejoindre le groupe.

Mariage :

Toujours contacter le presbytère en premier pour s'informer des disponibilités de dates.

Obsèques :

Lors d'un décès : toujours contacter les pompes funèbres en premier.

Le jour des obsèques est fixé en accord « pompes funèbres-famille-paroisse ».

Une équipe d'accompagnement prend contact avec la famille pour aider à préparer la célébration religieuse.

SECOURS CATHOLIQUE

Accueil tous les jeudis matin de 10h à 12h
rue Hellouin à Portbail (porche entre le 47 et 49)

L'équipe du canton de Barneville/Carteret

Tél. : 07 82 58 07 42

MCR (MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS)

Responsables : **Philippe Milcent**,

Tél. : 02 33 53 50 10

Thérèse Poulain

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Dans le contexte d'un nécessaire renforcement de la sécurité des titres garantissant l'identité de la personne, le nouveau passeport dit biométrique (avec l'image numérisée du titulaire ainsi que celle de deux empreintes digitales) n'est plus délivré en Mairie des Moitiers d'Allonne.

Vous devez **retirer et déposer** le dossier de demande de passeport dans une Mairie équipée du dispositif de recueil de données (département de la Manche ou hors département). Les Mairies les plus proches sont Bricquebec, La Haye et Valognes.

Pièces à fournir :

- Dossier de demande (encre noire – taille – couleur des yeux)
- 1 photo d'identité récente, non découpée (nouvelles normes)
- Tarifs :
 - Adulte : 1 timbre fiscal à 86 €, validité de 10 ans
 - Mineur de 15 à 17 ans : 1 timbre fiscal à 42 €, validité de 5 ans
 - Mineur moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17 €, validité de 5 ans
- Copie carte d'identité en cours de validité (preuve de nationalité française)
- Ancien passeport si renouvellement
- Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale pour nouvelle demande si CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile (facture EDF, Télécom... avec adresse numérotée obligatoire)

Les passeports sont à retirer à la Mairie où a été déposée la demande.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

- **Délai d'obtention :** 3 à 4 semaines
- **Validité :** Personnes majeures uniquement, depuis le 1^{er} janvier 2014 toute carte d'identité sécurisée délivrée à une personne majeure est valable 15 ans sans aucune démarche particulière de la part des administrés.
- **Validité :** Personnes mineures, le délai reste de 10 ans.
- **Pièces à fournir : Renouvellement :**
(ancienne carte périmée depuis moins de 5 ans)
 - 2 photos d'identité récentes et identiques, non découpées (nouvelles normes)
 - Copie carte d'identité périmée (carte sécurisée uniquement)
 - Pièce justificative du domicile (facture EDF ou Télécom... avec adresse numérotée obligatoire)
 - Empreinte digitale pour + de 13 ans

Si l'ancienne carte est périmée depuis + de 5 ans ou pour une première demande, fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de moins de 3 mois + les documents précités.

- Lors du retrait de la nouvelle carte, remettre l'ancienne carte sécurisée

Les demandes de CNI sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Depuis mars 2017, la mairie des Moitiers d'Allonne n'est plus en mesure d'accueillir les demandes de CNI. Les usagers peuvent effectuer leur demande dans n'importe quelle commune équipée (les plus proches sont Bricquebec, La Haye du Puits et Valognes).

FICHE INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL

Remplacée par la copie de la carte nationale d'identité.

FICHE FAMILIALE D'ETAT CIVIL

Remplacée par la copie du livret de famille tenu à jour.

LES CERTIFICATIONS CONFORMES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

En rappel de la loi n°97.1027 du 10 novembre 1997, sont inscrites d'office sur la liste électorale les personnes ayant l'âge de 18 ans depuis la dernière clôture définitive de la liste (soit depuis le 1^{er} mars de l'année en cours) ou qui atteindront cet âge avant la prochaine clôture définitive de cette liste (soit le 28 ou 29 février de l'année suivante), sous réserve qu'elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi. Il est conseillé aux jeunes de s'assurer en mairie de leur inscription.

Cette procédure ne concerne pas les nouveaux habitants de la commune, qui doivent faire la démarche de se présenter à la mairie en vue de leur inscription sur ladite liste électorale.

RECENSEMENT MILITAIRE

En 2018, les jeunes gens (filles et garçons) nés en 2002, sont tenus de se faire recenser en Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

L'attestation de recensement est nécessaire à l'établissement d'un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, BEP, CAP...).

**Tous ces renseignements sont consultables sur
www.servicepublic.fr**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Kloé Mélissa Yohanna MARIE
 Antonin Martin RAULT YVER
 Elyott Pablo Timéo LEPREVOST
 Charlie DEMULE
 Léo André Bernard ROUSSELET
 Lucas Clément LAFAYE
 Théo Thierry Paul BESSELIEVRE
 Yolan Daniel Claude MAHIEU

25 janvier
 23 février
 27 mars
 6 avril
 21 mai
 03 juillet
 19 septembre
 17 octobre

Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin



MARIAGES :

Chantal GALBRUN ♥ Bastien FORET
 Patricia MOUCHEL-DRILLOT ♥ Ludovic CHAMPEL

25 mars
 19 août



DÉCÈS :

Hélène LEBLACHER
 Angèle BUTEL
 Philippe TRIDERA
 Gérard LAMOTTE (résidence secondaire)
 Jean YVON
 Irma DELAMOTTE (épouse HANOT)
 Eugénie HÉBERT
 Jacques POULAIN
 Marie LEBLACHER
 Charlie DEMULE
 François FOSSEY
 Jean-François DUTOT
 Nicolas AUVRAY
 Alain BARRAY
 Martine PRIMAULT épouse SABARD
 Bernard LETELLIER
 Denise HERAUVILLE épouse SCHÜCK
 Jean-François GRATIEN

05 janvier
 13 janvier
 24 janvier
 25 janvier
 05 février
 09 février
 13 février
 18 février
 24 février
 6 avril
 27 juillet
 29 juillet
 01 novembre
 09 novembre
 06 décembre
 22 décembre
 29 décembre
 30 décembre

Valognes
 St-Pierre-Eglise
 Valognes
 Paris 18ème
 Les Moitiers d'Allonne
 Les Moitiers d'Allonne
 Barneville-Carteret
 Quintin
 Bricquebec-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Caen
 Cherbourg-en-Cotentin
 Cherbourg-en-Cotentin
 Les Moitiers d'Allonne
 Cherbourg-en-Cotentin
 Agen
 Montmirail
 Cherbourg-en-Cotentin



URBANISME

Documents d'urbanisme 2017

- **Permis de construire et d'aménager :**
7 demandes (6 positifs et 1 en attente)
- **Certificats d'urbanisme d'information :**
30 demandes
- **Certificats d'urbanisme opérationnels :**
9 demandes (5 positif et 4 refus)
- **Déclarations préalables :**
16 demandes (12 positifs –
1 tacite – 2 refus – 1 en attente)

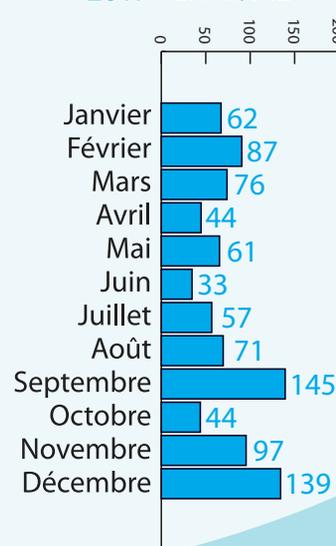


UN PEU DE MÉTÉO

Année Litres/m2



2017 Litres/m2





LES SENTIERS D'ALLONNE 28/10/2017

A l'instar de nombreux participants, les commentaires d'après courses furent élogieux et tous les intervenants semblent avoir pris du plaisir sur une journée qui, par chance, fut ensoleillée la majeure partie. Sur une séquence de quatre week-ends la météo fut horrible sauf le 28 Octobre, très chanceux les organisateurs...

238 concurrents avaient répondu « présent » en 2015, puis 453 en 2016 et nous avons décidé de la reconduire en 2017 sous le même format d'épreuves, soit :

- Un vétathlon (course à pied – VTT – course à pied) 34 km (6/24/4)
- Un trail de 15km
- Un trail de 7km
- Deux randonnées pédestres, 7km ou 15km au choix
- Un trail de 39 km

« Ce trail nous laissera un souvenir incroyable. L'accueil, les parcours, les bénévoles, le repas, les arbitres... tout était parfait. Merci à vous tous ! Nous regagnons la Belgique riches de cette super expérience, sportive et humaine ! Nous n'avons pas regretté notre voyage ! Les parcours étaient super ! Les bénévoles super sympas, le couscous super bon ! Bref nous garderons un super souvenir et nous espérons être des vôtres lors de la prochaine édition ! »

(Vivien et Carole de Ath en Belgique le 29/10/2017)



540 participants inscrits cette année, combien en 2018 ?

Nous avons réussi notre pari et notre vision de départ s'est réalisée, créer une ambiance festive, humaine, sportive avec la petite touche des produits du terroir.

Notre événement grandit vite, peut-être trop vite et des personnes viennent de plus en plus loin pour y participer. Pourtant la concurrence est rude car maintenant presque chaque commune organise annuellement son épreuve de course à pied notamment son trail.

Il s'agit probablement d'un phénomène sociologique plus qu'un phénomène de mode ? A débattre...

Ceci dit, du point de vue de l'organisateur, vous vous en doutez, rien n'est simple voire de plus en plus contraignant mais cela fait partie du jeu et à voir les mines réjouies d'après course cela suffit à notre bonheur...

Notre maxime « Qui n'avance pas recule » donc il va falloir innover pour 2018 sans perdre notre marque de fabrique, à suivre....





GOÉLETTE DU COTENTIN par Marinade

*Autrefois sur nos rivages, il y avait un bateau
Enfoui à jamais dans les pages, des livres et des albums photos
Un bateau dont la mâture, lui a valu ce renom
Force de la nature, petit papillon*

*Goélette du Cotentin, Lugger dans les îles, Bisquine à Granville
Aujourd'hui tu renaîs, et c'est à Carteret
Goélette du Cotentin, Lugger dans les îles, Bisquine à Granville
Aujourd'hui tu renaîs, et c'est à Carteret*

*Tu en as fait des pêches, t'en a pris des maquereaux
Pourtant t'étais pas d'mèche, avec les cachalots
Toi t'étais ent' deux îles, et Basile ent' deux eaux
Et v'là qu'les gens d'la ville, vont vous passer sur l'dos*

*Jadis dans les régates, tu sortais le grand jeu
Et de Portbail à Sercq, tu filais tes dix nœuds
Quand Lihian a coulé, au large de Guernesey
Personne ne l'a pleurée, sachant qu'elle reviendrait*



**Le 4 juillet 1992,
mise à l'eau
de la NEIRE MAÛVE**

LA NEIRE MAÛVE T'CHEU NOUS, EN CÔTE DES ISLES NAVIGUE UN VIEUX GRÉEMENT

La Neire Maëve (Mouette noire en patois Normand) est une réplique d'un type de bateau répandu au début du XX^{ème} siècle sur la côte ouest du Cotentin et dans les îles Anglo-Normandes. Reconstituée au début des années 90, elle est mise à l'eau le 4 juillet 1992

Neire Maëve est grée en goélette, avec deux voiles auriques (une misaine et un taillevent, surmonté d'un flèche) et un foc amuré sur un long bout-dehors. En régate, ce gréement est complété par un flèche de misaine, et un tapecul à livarde.

Neire Maëve est depuis 3 ans exploitée en associatif : l'AVCGI (Association des Vieux Gréements en Côte des Isles) organise la gestion et l'exploitation du bateau : une équipe de bénévoles au service de ce vieux gréement. Vous pouvez organiser des croisières à destination des Anglo Normandes (Jersey, Guernesey, Serk ou Aurigny) ou simplement faire une balade le long du cap ou de la plage d'Hatainville. A noter que Neire Maëve est le seul bateau transportant des passagers vers les Ecrehou. Pour tout cela prendre contact avec l'OTCDI (Office de Tourisme de la Côte des Isles) ou contact sur le site Neire Maëve





"Les Houguettes"

PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS LES HOUQUETTES

Cinq parcelles ont été vendues, deux terrains ont une option dont un avec une déclaration préalable accordée.

Trois nouvelles constructions ont vu le jour cette année, ce qui porte le total à quatre.

L'entretien des parcelles et des haies est confié à ASTRE ENVIRONNEMENT pour 2018



**Renseignement en mairie: 02.33.53.81.88
prl-les-houguettes@orange.fr - www.prl-leshouguettes.fr**



EUN JOUMALYI

I s'acache le matin sus le coup de sept heures, i dévale la cour pêli-pêlaunt, nu pyids dauns ses gros soulyis pas lachis, la goule de vent debout, les uurs chirous, les queveurs héruchis coume eun guai qui sort du glléru.

Devaunt que d'entraer dauns la maison, i va oû chelyi beire eune moque ou tchu du touné, mais oussitôt i la renvie, i requemenche et cha fait du vas-tu vyins-tu! à la treisyime i dit: « vas-tu te plléchi? » et là, cha passe.

Alors, i rentre, et mouojut déeus assiettaées de soupe à la graisse, eune coue de héraung sous le pouce d'aveu déeus ou treis moques de beire pour faire coulaer et eun café byin arrosaé. (si la patronne a le dos tournaé, i beit déeus goulées de gouttes à la bouteille!). Le patron dit « tu vas allaer bottelaer le cillos du pits. » Devaunt que de parti, i va oû chelyi remplli les quate bouteles de sa musette. Arrivaé oû cillos, i beit déeus moques et range la musette oû pyid d'eun quêne. I guette le cyil blléu, roule eune cigarette de gris, l'alleume d'aveu sen briquet à amadou mais

devaunt que de quemenchi i beit déeus ou treis moques, tire sen paletot, le met dauns la haie à l'abri du solé et va oû pyid d'eun cabot. I fait quiques bottes, i réfléchit, retire son cheinturon et va laqui le bouton oû cou de la haie; ampraés i reprend eune moque. Chu coup-là, i quemenche à bottelaer pour de bouon le fourrage d'aveu les dogues, les cardrouns; ses mans sount si dures qu'i ne sent pas les piqueures. Oû bout d'eun moment i repart beire déeus moques, s'arrête pour pissi oû cou de la haie, et v'ia les cloques qui sount midi; i rentre dinnaer; ses bouteles sount vides, i les ramène oû mâle. Ampraés mouogi, les bouteles pilonnes, i repart oû cillos bottelaer toute l'arlevaée. Devaunt que de quemenchi, i beit déeus moques, roule eune cigarette, et continue coume chenna jusqu'à ce que les cloques sount l'angélus de set heures. I se racache à la maison, s'assit oû bout de la table en attendaunt la soupe. V'là la vie du pouore jouomalyi. Deman, i changera de maison mais cha sera

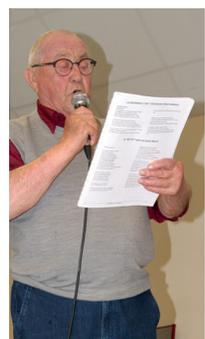
de de même: beire, mouogi, travailli et tende la rnan pour avei sa paie, de que! acataer sen paquet de tabac. Il a z'eu eune drôle de vie: à la guerre de quatorze il a taé fait prisounyi; à la syine de quaraunte prisounyi enco pour chinq auns. Il est restaé garçoun, i vit tout seu dauns eune crânyire, i n'a qu'eun mâovais lit d'aveu eune paillasse, eune table baincale, eune vuule bauncelle dauns eune aire en terre. I fait eun miot de feu dauns la cheminaée qui feume. Ch'est pire qu'oû temps de « Jacquou le Croquant » et cha se passe vers dyis-neu chent chinqaunte. Eun jou, i s'est racachi tcheu li; le lendeman, en le viyaunt paé, sa veisène a cllenchi la porte et l'a trouvaé mort dauns sen lit.

Ch'était cha la triste vie d'eun pouore jouomalyi.

F. Mabire janvyi 2017

REPAS DES AÎNÉS 2017

En 2018, la Municipalité
invitera ses Aînés
le dimanche 3 juin.
Notez déjà la date !



L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LES CHARDONS BLEUS

Le 11 septembre 2017, s'est tenue l'assemblée générale de l'APE de l'école des Moitiers d'Allonne : Les Chardons Bleus. Lors de celle-ci, le bureau a été voté et élu : Mme Julie Eustache reste présidente, Mme Loëtitia Mahieu trésorière et Mme Aurélie Carnez rejoint l'association en tant que secrétaire. Nous accueillons aussi de nouveaux membres : Mme Catherine Charollais et M. Charles Davy.

Il est nécessaire de rappeler que le but de l'APE est d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds qui seront reversés à la coopérative scolaire. Ceux-ci servent à financer divers projets organisés par les enseignants : sorties scolaires, intervenants extérieurs, ...

Cette année scolaire 2017-2018 a débuté avec la traditionnelle Belote. Elle a eu lieu le samedi 14 octobre au soir. Placée sous le signe de la bonne humeur, elle fut l'occasion pour de nombreux participants d'échanger autour de cartes et tapis verts ! Les joueurs plus ou moins chanceux sont repartis avec un lot (plateau de fruits de mer, bon cadeau, bouteille de vin...). Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des personnes ayant fait preuve de générosité lors de notre récolte de dons.

Le jeudi 21 Décembre, le Père-Noël a rendu une petite visite aux enfants sages de l'école. Autour de chants appris en classe par les élèves, il a procédé à sa distribution de cadeaux et de friandises.

La très attendue soirée « Poule au pot » ayant toujours autant de succès, est reconduite cette année. La date est déjà fixée, alors à vos agendas ! Elle aura lieu le samedi 24 mars 2018 au soir à la salle du Mille Club.

Pour l'arrivée du printemps, nous vous proposerons une tombola. Des cases seront à vendre au prix d'1 euro 50 cts. De nombreux lots seront à gagner.

En mai 2017, s'est tenu le vide-grenier. Nous regrettons le nombre trop faible d'exposants. Le but étant toujours de récolter des fonds pour la coopérative de notre école, nous comptons sur votre présence et votre participation cette année pour inscrire notre vide-grenier dans les incontournables. Il sera organisé le dimanche 27 mai 2018. Restauration sur place assurée !

L'année scolaire se terminera avec la kermesse de l'école. Le spectacle sera assuré par les élèves qui présenteront une danse travaillée sur le temps scolaire. Petits et grands pourront s'essayer aux différents jeux proposés et gagner de nombreux lots. Lors de cette journée, une restauration sur place est assurée.

Enfin, tout au long de l'année, l'APE effectue des ventes de petits pains au chocolat, de gâches ou encore de légumes.

Notre équipe dynamique, les enseignants et surtout les élèves comptent sur vous pour participer et faire vivre nos différentes manifestations. N'oublions pas que les bénéfices de celles-ci sont entièrement reversés à la coopérative scolaire de l'école des Moitiers d'Allonne.

Rejoignez-nous sur la page Facebook :
<https://www.facebook.com/apeschardonsbleus>

L'Association des Parents d'Elèves



ÉCOLE LES CHARDONS BLEUS

Le lundi 4 septembre 2017, 107 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire des Chardons Bleus. A partir du 25 septembre, cet effectif a été porté à 109 élèves, en nette progression par rapport à la rentrée 2016.

Les 4 classes sont prises en charges par :

- **Patricia Blestel** en PS-MS
- **Caroline Ratel** en GS-CP
- **Sylvie Ehrenfeld** en CE1-CE2
- **Samuel Fourey** et **Yolaine Lefèvre** en CM1-CM2
- **Philippe Guerrand**, enseignant remplaçant rattaché à l'école, complète l'équipe enseignante.

Le jour de décharge du directeur, **Samuel Fourey**, est le vendredi. Ce jour-là, **Yolaine Lefèvre** assure la classe des CM1-CM2.

L'équipe enseignante bénéficie de la présence sur le temps scolaire de :

- **Chantal Lelerre** (ATSEM) et **Sylvie Dutot** en PS-MS
- **Myriam Blondel**, animateur éducatif en GS-CP (et dans les autres classes pour mener à bien des projets en informatique)
- **Doriane Couegnat**, Auxiliaire de Vie Scolaire auprès d'un élève de maternelle.

Le temps périscolaire (7h20 – 8h20 et 16h30 – 18h30) est géré par le Pôle de Proximité de la Côte des Isles. Deux animatrices, **Sylvie Dutot** et **Elodie Lequertier**, assurent l'accueil des enfants.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Les temps d'enseignement sont répartis sur 4 jours et demi.

- le matin (du lundi au vendredi) - 8h30 à 11h30
- l'après-midi - 13h30 à 16h30 le lundi
- 13h30 à 15h30 le mardi, le jeudi et le vendredi

De 15 h 30 à 16 h 30, Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) sont animés dans les locaux de l'école et la nouvelle salle d'activités (mardi, jeudi et vendredi).

Au 15 novembre 2017, sur 109 élèves, 66 sont domiciliés sur la commune des Moitiers d'Allonne.

Les autres élèves se répartissent ainsi :

- Sénoville : 15
- Barneville-Carteret : 9
- Baubigny : 6
- Sortosville-en-Beaumont : 6
- La Haye d'Ectot : 3
- Portbail : 3
- Le Mesnil : 1

Cours	P. Blestel Y. Lefèvre	C. Ratel	S. Ehrenfeld (S. Gauvain)	S. Fourey Y. Lefèvre
PS	21			
MS	12			
GS		16		
CP		15		
CE1			13	
CE2			16	
CM1				5
CM2				11
TOTAL	33	31	29	16

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES (ANNÉE 2017-2018)

Titulaires	Suppléants
Ludovic Champel	Laëtitia Mahieu
Anne Bouchard	Amandine Blanchon
Aurélie Carnez	Sandra Feuilly
Julie Eustache	Catherine Charollais





PRINCIPALES ACTIVITÉS ET PROJETS DE CLASSE ENTRE JANVIER ET JUIN 2017 :

Comme chaque année, les élèves de la Moyenne Section jusqu'au CM2 ont suivi un cycle Piscine de 8 séances à la piscine des Pieux.

Le temps d'une après-midi, les élèves de PS-MS et CM1-CM2 ont présenté des danses lors d'une rencontre inter-écoles à Saint-Sauveur le Vicomte.

Le jour du Carnaval, les élèves costumés ont déambulé dans les rues du village, présentant une grande variété de déguisements colorés. Au retour, une dégustation de crêpes leur était offerte.

À l'occasion d'une rencontre sportive, la classe des PS-MS a disputé des épreuves sur le thème « Roulez bambins ! » avec d'autres écoles.

En juin, les CM1-CM2 ont conclu leur cycle « Education à la sécurité routière » par une sortie vélo à Barneville-Carteret. Le matin, une rencontre était prévue avec les pompiers au Centre de secours. Ensuite, l'itinéraire les a conduits vers Barneville-Plage, en passant par le stade pour la pause pique-nique de l'étape.

La visite du ZOO de Montaignu-la-Brisette a été une source de découvertes et d'observations passionnantes pour les élèves de PS-MS.

Au cours d'une visite guidée du Musée du débarquement à Utah Beach, la classe de CM1-CM2 a enrichi ses connaissances sur un événement majeur de l'Histoire de la Manche.

La fête de fin d'année s'est déroulée sous un soleil radieux, au son des musiques Country d'Annie et Francis, animateurs de Sunrise Country. Toutes les classes ont présenté un spectacle de danse particulièrement apprécié du public, invité à s'initier avec les élèves à l'issue des prestations.

Dès le lendemain, 2 classes quittaient l'école, impatientes de découvrir la côte de Saint-Germain-sur-Ay et les richesses de son littoral. Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 concrétisaient ainsi des mois de préparation par une classe découverte de 3 jours (et 2 nuits), mettant à profit leurs connaissances dans des activités de découverte en pleine nature : pêche à pied, étude de la faune et de la flore... Autant d'activités qui ont permis de construire une nouvelle expérience de vie collective et de rapporter de nombreux souvenirs.

ENTRE SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE 2017 :

En septembre, la Journée du sport scolaire réunissait les élèves du collège de Portbail et les CM1-CM2 pour le cross du collège. Les élèves des écoles invitées se préparent chaque année avec enthousiasme pour cet événement attendu de la rentrée.

Avant les vacances de Noël, les élèves se rendent au cinéma de Carteret, puis se préparent pour le Marché de Noël. Chants, cadeaux du Père Noël et vente de décorations permettent de partager un moment de convivialité avec les familles.

EN CONCLUSION...

Les partenaires de l'école sont présents tout au long de l'année scolaire : l'investissement des membres de l'Association de Parents d'Elèves et de l'Association de Cantine et le soutien de la municipalité sont à souligner de nouveau cette année. En lien étroit avec l'école, ces partenaires offrent la possibilité aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions et d'avoir accès à des activités enrichissantes. Tout le personnel de l'école tient à les remercier pour leur contribution aux différents projets.

**QUE L'ANNÉE 2018 CONCRÉTISE
VOS PROJETS PERSONNELS,
PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX !
MEILLEURS VOEUX À TOUS !**

S. Fourey, directeur





CANTINE

L'élection du bureau s'est déroulée en Septembre dernier lors de l'assemblée générale, permettant ainsi l'accueil de nouveaux parents et de renouveler partiellement le bureau.

Aurélié LEPREVOST (Présidente), **Amélie JANOT** (Trésorière), **Stéphanie GOSSELIN** (Secrétaire), **Clarisse DENEUVE** (Membre), **Alexandre GOSSELIN** (Membre).

A la rentrée de Septembre 2017, la cantine accueille 99 enfants que ce soit de manière régulière ou ponctuelle.

Dans un souci de proximité et de dynamisme, le bureau a souhaité mettre en place pour cette nouvelle année scolaire :

DES RÔLES PRÉ DÉFINIS

Parent « COTISATIONS »

Questions liées aux règlements, prélèvements, réajustements, facturations des repas occasionnels...

Amélie JANOT

Parent « COMPTABLE »

Règlements des fournisseurs et salariés, comptabilité...

Aurélié LEPREVOST

Parents « COMMUNICATION »

Lien entre les parents/ Association, Association/Mairie, Association/Enseignants ; questions diverses...

Stéphanie GOSSELIN ou **Alexandre GOSSELIN**

Parents « RESSOURCES HUMAINES »

Questions en lien avec les salariées et la cuisinière, les remplacements en cas d'absence des salariés.

Monsieur **Alexandre GOSSELIN** ou **Clarisse DENEUVE**

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Afin de pallier aux absences ponctuelles et urgentes des salariées, le bureau a fait appel au Club de l'Amitié afin de l'épauler lors de ces remplacements. Cela permet ainsi de favoriser les échanges intergénérationnels sur la commune.

8 jeunes retraités ont accepté de devenir bénévoles de l'association, nous les en remercions chaleureusement.

MISE EN PLACE D'UNE BOÎTE AUX LETTRES

Afin de faciliter la communication avec les parents, la cantine a installé une boîte aux lettres à l'entrée de l'école.

Le principe associatif de la cantine permet de servir des repas à des prix attractifs tout en proposant des menus de qualité. La cantine se fournit auprès de producteurs locaux tels que **David LOIT** à Barneville-Carteret pour la boucherie, **Mickaël LEBLACHER** aux Moitiers d'Allonne pour la poissonnerie, La Boulangerie des Isles à Barneville-Carteret pour le pain.



Nous tenons à remercier et saluer notre cuisinière **Patricia LEPREVOST** qui, par son savoir-faire, propose des repas équilibrés et variés. Pour l'aider **Florence GOHEL** est présente chaque midi, ainsi que **Virginie BONNEMAINS**, **Elodie LEQUERTIER**, **Aurore FLAMBARD** et **Lucie LEONARD** qui veillent et encadrent nos enfants.

Un grand merci à la mairie des Moitiers d'Allonne qui nous aide de par son soutien financier et sa disponibilité au quotidien.

POUR CONTINUER À FOURNIR CE SERVICE DE QUALITÉ, IL EST IMPORTANT QUE NOUS SOYONS TOUS INVESTIS !

Même si l'équipe est au complet, l'association est ouverte aux parents « force de propositions » et désireux de s'investir à nos côtés.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 !

L'ASSOCIATION DE CANTINE SCOLAIRE
DES MOITIERS D'ALLONNE



LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

ont été mis en place dès la rentrée 2014 pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités. Les animateurs ont proposé tout au long de ces années scolaires des ateliers ludiques et diversifiés comme le sport, le bricolage, l'art visuel. Nous avons pu aussi initier les enfants à différentes animations comme le golf, la voltige poney, l'informatique, l'anglais... Une année scolaire 2017-2018 avec 90 enfants inscrits, qui sera, nous l'espérons, aussi intéressante et animée que les autres années.

L'équipe d'animation

CLUB DE L'AMITIÉ LES MOITIERS D'ALLONNE - BAUBIGNY - SENOVILLE

Notre Club,
ouvert à tous,
compte actuellement
187 personnes.

Présidente
Claudine PADET
Vice-Présidente
Joëlle LEDANOIS
Secrétaire
Germaine BOULISSIERE
Trésorière
Jeanine BLONDEL
Trésorière adjointe
Marguerite BRESSON



**La présidente
et les membres
du conseil
d'administration
vous présentent
leurs meilleurs
vœux pour
l'année 2018.**



Le Club de l'Amitié vous propose :

Le Lundi :

La Danse en ligne, de 17h à 18h30,
animée par Micheline et Daniel.

Le Mardi :

- Atelier Dessin-Peinture, de 10h à 12h, encadré par Stéphanie TOLLEMER.

- Atelier de travaux manuels de 14h à 17h

Le Mercredi :

- Atelier Informatique de 16h30 à 18h : Dominique et Alain proposent aux débutants une initiation ; Michèle et Marc le perfectionnement.

- Atelier Photo de 18h30 à 20h30 : Anna et Dominique vous font partager leur passion pour la photo.

Le Jeudi :

Les adhérents qui le souhaitent, nous retrouvent à 14h à la salle du Mille Club pour une randonnée de 8 à 12 kms suivant le parcours.

Le Vendredi :

Gymnastique volontaire animée par Jérôme, de 14h à 15h.

Mais également, animés par Michèle :

- **Le Lundi matin**, le Cartonnage, deux fois par mois.
- **Le Mardi après-midi**, l'Art Floral, une fois par mois.

La plupart de nos activités fonctionnent grâce au dévouement de bénévoles.

Nous les remercions de leur disponibilité au sein du club.

En 2017, le club a organisé

- 4 concours de Belote adhérents et 3 Goûters.
- 1 Loto le 08 Octobre.
- 2 Repas : l'un en Juin et l'autre à Noël
- 2 sorties : Le 1er Juin visite de « La Ferme de La Michaudière » et le 27 Octobre Déjeuner-spectacle « Danses de l'Amérique Latine » à CONDE SUR VIRE.
- L'Expo-Vente le 03 Décembre.

Tous les adhérents du Club de l'Amitié sont invités le Mardi 23 Janvier 2018 à 14 heures à l'Assemblée Générale et à la Galette des rois.

**Une activité vous intéresse ?
N'hésitez pas à nous contacter :
Claudine : Tél : 02.33.04.33.44
Mail : club50270lma@hotmail.fr**





LES REPTILES À HATAINVILLE

J'habite à Hatainville depuis maintenant 2 ans et je suis passionné d'herpétologie (étude et observation des reptiles). Mon intérêt pour la nature et ma curiosité m'ont poussé à observer la faune et la flore dans les dunes d'Hatainville. Après de longues balades, j'ai été agréablement surpris de pouvoir observer une biodiversité très riche et variée. Je me suis davantage intéressé à la faune: insectes, mammifères, amphibiens et plus particulièrement aux reptiles.

**Que peut-on trouver comme reptiles dans les dunes d'Hatainville?
Sont-ils dangereux?**



LA VIPÈRE PÉLIADE

Taille : jusqu'à 70 cm

Couleur : gris et noir /
brique et noir



La vipère aime se prélasser au soleil le long des haies. Sa morsure est très douloureuse mais elle n'est pas mortelle.



LA COULEUVRE À COLLIER

Taille : jusqu'à 1m30

Couleur : gris foncé
tacheté de noir

La couleuvre possède un collier blanc à la base de la tête. Elle est totalement inoffensive.



LA CORONELLE LISSE

Taille : jusqu'à 70 cm

Couleur : marron tacheté
de noir

La coronelle est très timide et encore rare dans nos terres.



L'ORVET FRAGILE

Taille : jusqu'à 50 cm

Couleur : marron

Serpent ou lézard ?

L'orvet est un lézard apode (sans pattes).



LE LÉZARD VIVIPARE

Taille : jusqu'à 18 cm

Couleur : marron/gris

Le lézard vivipare aime se promener dans les grandes herbes humides.



LE LÉZARD VERT OCCIDENTAL

Taille : jusqu'à 32 cm

Couleur : vert

Le lézard vert se confond très facilement dans la végétation et est très rapide.



COULEUVRE	VIPÈRE
	
Tête	Tête
ovale	triangulaire
Grandes écailles	Petites écailles
Pupille ronde	Pupille verticale
Corps	Corps
Long, effilé	Trapu
Queue	Queue
Longue	Courte

Lors de vos balades dans les dunes d'Hatainville, si vous ouvrez bien vos yeux, vous aurez peut-être la chance de croiser un de ces reptiles. Ils sont importants pour notre écosystème et permettent de réguler la population des nuisibles (rats, souris...). N'ayez plus peur d'eux ! Ils sont inoffensifs pour l'Homme et sont protégés par l'arrêté du 19 novembre 2007. Et peut-être rencontrerez-vous d'autres habitants tels que des insectes ou des amphibiens !

Photos : Noam Meresse/Yann Mouchel/Steeven Bouin
Article : Steeven Bouin

SOCIÉTÉ DE CHASSE F.C.M. 126 2015/2018 OPÉRATION REPEUPLEMENT FAISANS (SUITE)

Les membres de la société de chasse ont choisi en 2015 d'implanter avec l'aide de la fédération des chasseurs de la Manche une souche de faisans sur la commune. Nous n'étions pas seuls car une dizaine d'autres sociétés voisines (situées au sud) nous ont accompagnés dans cette aventure.

Comme relaté dans le bulletin de l'an passé, la mayonnaise a l'air de prendre puisque de 28 couvées recensées l'an passé sur la commune, nous sommes passés à 46 en 2017, et

ces couvées vont à leur tour en 2018 nous fixer cette population de faisans. Vous en croisez dans les chemins, et nous sommes tous contents de voir que notre effort se concrétise. La municipalité m'a demandé de fournir des photos pour la première de couverture de ce bulletin, c'est une reconnaissance de l'effort fait par une grande majorité des chasseurs de la commune. Je rappelle ici que le tir de la poule faisane est interdit par arrêté préfectoral sur l'ensemble du territoire communal et que nous avons limité le prélèvement des coqs à 1 par chasseur et par jour de chasse.

Les couvées de perdrix rouges cette année sont de 4, de petites couvées mais couvées quand même...

Le plan de chasse chevreuils mis en place il y a environ 25 /30 ans par la fédération des chasseurs avait lui aussi été très critiqué mais force est de constater sa réussite, environ 5500 d'entre eux peuvent être prélevés dans le département

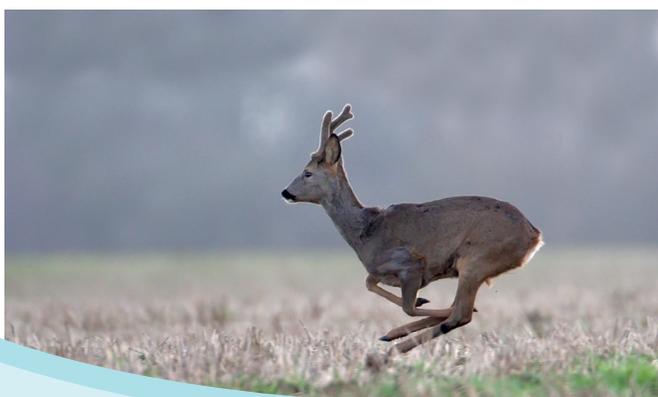
chaque année. La gestion des populations gibier doit être notre priorité, c'est simple : laisser des reproducteurs naturels sur le terrain, ceux qui sont nés sur place restent sur place, ils sont chez eux. Plus difficile pour la population lièvre, mais qui est malgré tout en augmentation cette année, pour les lapins 1200 d'entre eux ont été prélevés, en nette augmentation par rapport aux années précédentes.

Le nombre de 68 chasseurs reste le même et merci encore aux volontaires qui maintiennent en place, en fonction et en état les nourrisseurs à faisans qui vont servir aussi aux perdrix qui vont rester sur place.

Merci à tous les propriétaires, chasseurs ou non qui nous laissent leurs terres à disposition.

Au nom des membres du bureau et de tous les chasseurs, je vous adresse nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Michel POULAIN



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945 ET DU 11 NOVEMBRE 1918



7^E EXPOSITION DE DESSINS, AQUARELLES, ACRYLIQUES LES 21 ET 22 OCTOBRE 2017

7 ans c'est l'âge de raison...

Cette année, 64 tableaux ont été présentés par les artistes des Ateliers des Dunes à la salle du 1000 Club des Moitiers d'Allonne.

Nous avons reçu plus de 120 visiteurs dont 44 au vernissage.

Un thème a été retenu : Les couleurs d'Automne, ce qui a permis aux artistes de laisser libre cours à leur créativité, sous la forme d'aquarelles et acryliques.

Nous tenons à remercier chaleureusement la Municipalité des Moitiers d'Allonne qui nous permet de travailler tout au long de l'année et qui fait de cette exposition un rendez-vous qui pour certains devient incontournable !

Les cours ont lieu le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 et se transforment progressivement en atelier de recherches où chaque participant peut s'exprimer librement.

Une nouvelle exposition des Ateliers des Dunes a vu le jour à la Salle du Parc à Carteret du 21 au 24 Avril 2017. Les visiteurs ont été nombreux au rendez-vous et nous les en remercions.

Les Ateliers des Dunes vous souhaitent une très bonne année 2018 haute en couleurs.

Christian DUTÔT

En 2018 l'exposition au 1000 Club est prévue les 20 et 21 Octobre. Le thème retenu pour cette nouvelle édition est : La Gourmandise.



ZONE FORTEMENT LUDOACTIVE

L'année 2017 de l'association Zone Fortement Ludoactive a été l'occasion de tester différentes configurations de journées jeux :

le 18 novembre, en soirée au Juxtabar à Cherbourg avec l'association Trinity pour la musique d'ambiance, le 25 Février en après-midi et soirée à la salle Baby Renaux, et le 18 juin dernier au 1000 Club en collaboration avec Karine de la boutique Jeux m'amuse, ce jour-là, il y avait un tournoi du jeu de cartes 6 QUI PREND et un tournoi du jeu de pichenette ICE COOL.

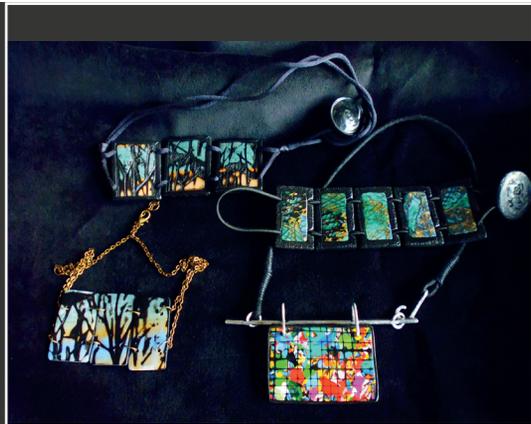
Dans les projets de l'année 2018, il y a la volonté de faire des soirées plus régulières dans une salle de la commune, il est prévu aussi une après-midi jeux au collège de Portbail avec les internes notamment. Nous ferons aussi une journée jeux avec Karine, c'est ce qui permet à l'association d'être stable financièrement.

L'association Zone Fortement Ludoactive remercie la mairie des Moitiers d'Allonne pour le prêt du Mille Club et de la salle Baby Renaux, le F.S.E. du collège André Miclot pour le prêt des jeux de société, Karine du magasin Jeux m'amuse pour sa participation à la deuxième journée jeux, ainsi que les bénévoles qui ont aidé à animer les tables lors des journées jeux.

Vous pouvez trouver des informations, des photos et nous suivre sur le blog de l'association : <https://zonefortementludoactive.wordpress.com/>

Nous serons heureux de vous voir autour d'un plateau de jeu lors d'une prochaine journée jeux de la Zone Fortement Ludoactive !

Le bureau



PASSION CRÉATION

Des idées de cadeaux originaux ?

Une nouvelle entreprise est née à Hatainville.

« Dans la toile d'Agantule », Eve crée de très jolis Bijoux et des objets décoratifs. Vous pouvez la retrouver dans les différents salons, Marchés de Noël de la Côte des Isles et sur le site agantule.wordpress.com.

ACTIVITÉ PHOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ : UNE HISTOIRE ORDINAIRE

2016, l'année de la création

2017, l'année du rayonnement et de la reconnaissance

En plus de la mise en place d'un second groupe, le bouche à oreille nous a permis de nous faire connaître et d'être sollicités par d'autres associations pour couvrir des événements culturels et sportifs. Ce fut le cas pour 2 manifestations :

- **Une balade dans les dunes**, ponctuée de chants, de contes et de poèmes. Organisée par Jean-Louis Revert pour la mairie de Barneville-Carteret, dans les dunes de Carteret et Hatainville en juin. 7 photographes ont participé et près de 241 images ont été remises aux organisateurs.



- **Le Vétathlon** organisé par « Les Sentiers d'Allonne » en octobre. Pour cette manifestation, en plus des 2300 images prises par 11 photographes du groupe, les membres de l'activité ont réalisé l'affiche officielle et les divers affichages nécessaires à l'organisation.

2018, l'année de la pérennisation

Pour répondre à une demande toujours plus forte, un 3^{ème} groupe verra le jour en janvier prochain. Toujours un mercredi sur deux de 18h30 à 20h30. Conditions d'inscription :

- Etre adhérent(e) de l'association du Club de l'Amitié
- Posséder des connaissances sommaires en informatique (manipulations simples dans un navigateur)
- Posséder un ordinateur portable
- Posséder un Appareil Photo Numérique



AN'A CONTES

organisé le 10 août 2017 par la Médiathèque de Barneville-Carteret



SERVICES À LA PERSONNE

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Géré par l'association de maintien à domicile présidée par Madame **HAIZE**

Bureau : rue Bowler King à Portbail
Tél.: 02 33 04 28 00 ou 06 75 21 22 54

- Prise en charge des personnes âgées dépendantes pour soins d'hygiène et soins infirmiers dans le cadre du maintien à domicile
- Capacité d'accueil : 40 places pour les cantons de Barneville-Carteret et la Haye du Puits
- L'admission dans le service se fait après évaluation des besoins par l'infirmière coordinatrice responsable du service et l'accord du médecin traitant.
- Les soins sont assurés par des aides-soignantes et les infirmiers libéraux.

A.D.M.R.

Pour tout renseignement sur les services de l'A.D.M.R.

Saint Lô – 02.33.77.13.20

Votre interlocutrice à Barneville-Carteret :
Mme Morgan MAHIEU –
06.42.55.91.87

Vous pouvez laisser un message, nous vous recontacterons.

PORTAGE DE REPAS

Ce service s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou malades qui ne peuvent plus assumer la préparation de leurs repas. Il propose la livraison d'un plateau repas complet le matin ou le midi, une ou plusieurs fois par semaine selon les besoins de la personne. Le coût du plateau repas est de 9,12 €

Pour tous renseignements s'adresser au 06 83 77 15 54

MISSION LOCALE DU COTENTIN

Les Missions Locales pour l'insertion et l'accès à l'emploi des jeunes : un réseau national présent sur tout le territoire français depuis 25 ans (500 structures, plus d'un million de jeunes accompagnés par an). Vous avez entre 16 et 25 ans et n'êtes plus scolarisé? Vous vous posez des questions sur : l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, la vie quotidienne? Prenez rendez-vous avec votre interlocuteur local... Il vous accueillera, vous informera et vous orientera sur les métiers, vous facilitera l'accès à la formation et à la qualification, organisera et soutiendra vos démarches de recherches d'emploi, mobilisera des aides pour le logement, la santé, la mobilité.

Une conseillère en Insertion Professionnelle, Madame **HUET**, vous reçoit en Côte des Isles, tous les lundis sur RDV.

Localisation : 8 rue des écoles
50270 BARNEVILLE-CARTERET
26 rue Robert Asselin (ancienne gare) 50580 PORTBAIL

Infos pratiques : Permanence tous les lundis en alternance sur les 2 sites

Pour tous renseignements contactez la Mission Locale du Cotentin

Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin
1 rue d'Anjou - BP 81 50 130
CHERBOURG OCTEVILLE Cedex
Tél. : 02 33 01 64 65 -
Fax : 02 33 01 64 60
courriel : ml@mef-cotentin.com
site Internet : www.mef-cotentin.com

ASTRE SERVICES

Astre Services est une association de solidarité par le travail et la recherche d'un emploi. Cette structure, vieille de 30 ans, a pour objectif de permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver le chemin du travail.

Chaque demandeur d'emploi peut demander un accompagnement personnalisé auprès de nos services afin de structurer son projet professionnel. Grâce aux adhérents, utilisateurs (particuliers, collectivités, entreprises), ils deviennent des demandeurs d'emplois actifs.

Astre environnement c'est aussi la mise à disposition de personnel pour :

- les travaux ménagers (entretien courant, linge, repassage...)
- le bricolage (entretien courant de la maison)
- les espaces verts (petits travaux extérieurs)
- l'assistance (aide administrative, informatique, soutien scolaire à domicile...)
- la garde d'enfants (de plus de 3 ans au domicile et accompagnement dans leurs déplacements)
- la livraison à domicile (de repas et de courses, collecte et livraison de linge...)
- les services aux entreprises et aux collectivités (entretien de locaux, secrétariat, archivage, maintenance,...)

L'antenne de Barneville est basée 8 rue des écoles et est ouverte les lundis de 14h à 16h, les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Nous avons une permanence tous les lundis matin de 9h à 12h aux Pieux.

Tél. : 02 33 04 17 72



SAG DE LA CÔTE DES ISLES

Le Secteur d'Action Gériatologique de la Côte des Isles est l'association qui fédère les CCAS (centres Communaux d'Action Sociale) du territoire pour y mener, avec le concours du CLIC, des actions en faveur des séniors.

Le Bureau du SAG : Gisèle LECLERC (Présidente), Michèle SONILHAC (Vice-Présidente), Marie-Claude FLAMBARD (Trésorière), Delphine JIMENEZ-GRENIER (Secrétaire), Janine VIVIEN, Roselyne GIRARD

PRINCIPALES ACTIONS DU SAG, ASSURÉES EXCLUSIVEMENT PAR LES BÉNÉVOLES.

TAXICOM

Financé par la Communauté de Communes de la Côte des Isles (budget annuel 25 000€), Taxicom permet aux plus de 60 ans de se déplacer (accès aux soins, visites de convivialité...). Le transport est assuré par les artisans taxis locaux, le SAG rembourse 50 % du coût minimum, la cotisation annuelle est de 5€.

UN SOURIRE À VOTRE PORTE

Pour rompre la solitude, des visites peuvent être assurées par des bénévoles (une charte régit ces visites).

- . Vous êtes seul et vous souhaitez recevoir la visite d'un bénévole...
- . Vous souhaitez être bénévole et vous envisagez de vous engager dans cette action...

... n'hésitez pas à contacter le SAG au 06 86 33 46 62

SÉNIORS EN VACANCES

Le SAG organise des séjours, hors saison, en pension complète, financés par l'ANCV

2017

- . BEG MEIL (Bretagne) du 24 juin au 1er juillet - 31 participants
- . AMBLETEUSE (côte d'Opale) du 2 au 9 septembre - 50 participants

2018

- . Ile de RE du 30 juin au 7 juillet
- . BRUSQUE (Aveyron) du 8 au 15 septembre

GYMNASTIQUE DOUCE

Le SAG propose des séances de gymnastique douce avec le Gym'us Club de Barneville-Carteret.

ACTIONS PONCTUELLES

Ces actions, sous forme d'atelier, sont organisées en partenariat avec le CLIC

- . 21 Février - Transmission du Patrimoine avec Maître BLEICHER (Très gros succès)
- . 27 avril - Prévention routière séniors. Conduite et risques routiers: remise à niveau des connaissances sur la signalisation routière, test de la vision, test des réflexes, Alcool médicaments et conduite, Séance pratique de conduite) Les intervenants étant la gendarmerie, la DDTM, une autoécole, un pharmacien et le comité Départemental de la Prévention routière.
- . 4 et 5 mai : pratique des gestes de 1^{er} secours
- . 25 mai : Le constat amiable
- . 28 septembre : Réunion d'information sur la nutrition santé séniors suivie de 9 matinées du lundi 9 octobre au lundi 18 décembre. Cette dernière séance se terminant par un repas en commun.

Pour tout renseignement votre CCAS vous accueille le mardi matin de 10 h à 12 h en mairie ou à la permanence du SAG le mardi matin

Les bénévoles vous accueillent dans les locaux du Pôle de Proximité de la Côte des Isles, 15 rue Becqueret à Barneville-Carteret.

... n'hésitez pas à contacter le SAG au 06 86 33 46 62



SOINS PALLIATIFS TOUT SIMPLEMENT ACCOMPAGNER

Au cours de notre existence nous sommes confrontés à des moments d'épreuves où la présence d'un proche, d'un ami ou de toute personne bienveillante nous permet d'affronter l'adversité.

S'il est une période où personne ne doit être seul, c'est bien celle de notre fin de vie. S'il en était ainsi il y a encore quelques décennies, nos sociétés occidentales se sont transformées. On vit l'éloignement géographique, l'éclatement des familles laissant des personnes tout à fait seules et désemparées lorsque la maladie, l'hospitalisation et le grand passage se présentent à eux.

Les soins palliatifs correspondent à une vision humaniste de la médecine préoccupée de la prise en charge de la souffrance globale du malade. La douleur et autres symptômes thérapeutiques relèvent de l'équipe soignante.



Les autres composantes morale, psychologique, spirituelle relèvent de l'accompagnement où chaque intervenant a sa place : la famille, les divers personnels soignants, les représentants des diverses religions et les accompagnants bénévoles.

L'association pour le développement des soins palliatifs dans le Cotentin est née en 1998 et regroupe actuellement 12 personnes bénévoles particulièrement formées à accompagner et offrir une présence aux patients et familles qui le souhaitent. Cet accompagnement s'inscrit dans la sémantique du verbe accompagner : Être avec et aller vers.

Accompagner c'est donc :

- faire un bout de chemin ensemble, être le compagnon d'un autre pour aller à son pas, ni devant, ni derrière mais à côté de lui.
- être Présent avec un grand P, cela désigne un état : l'état de Présence.
- cultiver le Respect, écouter la parole de l'autre sans jugement, sans l'interrompre, accueillir les émotions, les peurs, les éventuelles révoltes.

La présence d'un bénévole permet d'exister, de revivre sa vie, de libérer ses angoisses.

Si la parole fait défaut ? Il y a le regard, les sourires, les larmes, les gestes, les silences.

L'association serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles, si vous souhaitez des renseignements n'hésitez pas à appeler le 06 77 22 70 29

Nicole Benoit.

Coordinatrice, Equipe de Bénévoles d'Accompagnement

RANDO CHANTÉE

Organisée par Jean-Louis Revert de Barneville-Carteret



LES DUNES D'HATAINVILLE



Si la force des éléments nous était contée, l'histoire nous apprendrait sans doute des choses qui nous permettraient de nous rendre compte que nous devrions plus vivre en harmonie avec la nature car c'est avant tout elle qui nous protège.

Sèches auront été les mares dunaires durant l'année 2017. Le niveau de la nappe phréatique dans les dunes n'aura jamais été aussi bas depuis 12 ans. Les grèves des rivages changent constamment et toujours au gré des courants, des marées et des vents et la réapparition d'une belle dune embryonnaire ces trois dernières années sur la partie nord est plutôt bon signe, mais nous savons tous qu'il suffit de peu de choses pour que tout s'inverse.

Une tempête d'ouest et de fortes marées combinées et ces grains de sable

doucement accumulés peuvent rapidement être repris par les vagues. Quant aux galets ils se baladent le long du rivage, et les pieds du rare chou marin ou de la criste marine résistent comme ils peuvent aux assauts des déferlantes dans la tourmente...

La mer est difficilement maîtrisable, nous rendant souvent impuissants face à la force des éléments. Depuis des millénaires le rivage n'a cessé d'évoluer. Qui pourrait imaginer qu'il y a 170 000 ans, au nord du haut du Cap de Carteret ce n'était que succession de falaises et de criques jusqu'à La Hague... qu'à la fin de la dernière glaciation il y 10 000 ans les îles anglo-normandes dominaient une immense plaine sous forme de collines sous un climat digne du grand nord canadien.

Mais les hommes eux étaient déjà installés sur les point hauts et stables comme en attestent les découvertes





archéologiques du Cap du Rozel ou de Carteret si précieuses pour comprendre l'évolution des paysages et du climat.

Alors demain? Quel paysage aurons-nous, jusqu'où reviendra la mer ?

Les changements climatiques sont une évidence. Mais demain commence aujourd'hui. Le village d'Hatainville blotti sur ces anciens rivages, derrière ses collines de sable restera, lui, hors d'atteinte de la remontée inexorable de la mer car ces vastes dunes sauvages restent le meilleur rempart naturel capable d'amortir ces changements climatiques.

Les pieds dans le sable, et le regard tourné vers la mer, on ne peut qu'espérer que la mise en place de mesures concrètes nous permettra de conserver le plaisir inestimable que nous avons à vivre ou traverser ces exceptionnels paysages dans un monde qui change

et où ces changements risquent de s'accélérer si rien n'est fait.

Alors 2017 fut l'occasion de découvrir les dunes sous une forme artistique mêlant imaginaire et rêverie, musique et poésie en traversant les mielles d'Hatainville par une belle après-midi ensoleillée.

Durant l'été des jeunes venus de France, Italie, Macédoine, Lettonie, Portugal, ouverts sur le monde le temps d'un service volontaire européen, nous ont prêté main forte pour réaménager l'accès à la plage. Et en décembre une poignée de bénévoles ont complété le dispositif accompagnant le tressage en haut de plage, comme une esquisse de Land Art, pour limiter la gourmandise des vagues sur ces grèves indomptées et fréquentées par les hommes depuis des milliers d'années.

Yann Mouchel Garde du Littoral /
SyMEL Rivages de la Côte des Isles 06 32 64 71 89 / yann.mouchel@manche.fr



COUP DE PROJECTEUR SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN



Le Cotentin, célèbre presque île normande, ouvre une nouvelle page de son histoire avec la création de la Communauté d'agglomération. Ce territoire, réuni au 1er janvier 2017, s'étend sur une surface de 1400 km² et rassemble près de 182000 habitants, répartis sur 132 communes.

Qu'est ce qu'une Communauté d'agglomération ?

Une Communauté d'agglomération est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), qui, à la date de sa création, regroupe plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave et doit être constituée autour d'une ou plusieurs communes de plus de 15 000 habitants. Elle permet de répondre de façon cohérente et homogène aux besoins des habitants, usagers et professionnels du territoire, et ce, grâce aux différentes compétences qu'elle exerce.

Quelles sont les raisons qui ont entraîné la création d'agglomération du Cotentin ?

Suite à la réorganisation nationale des régions et l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), il convient également aux territoires, en adéquation avec les bassins

de vie qui les composent, de se regrouper.

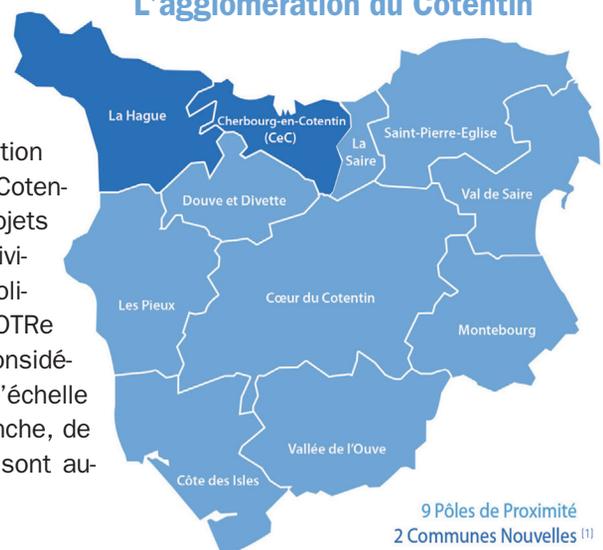
C'est ainsi qu'au 1er janvier 2017 est née la Communauté d'agglomération du Cotentin, regroupant les anciennes Communautés de communes du Cœur du Cotentin, de Montebourg, de la Vallée de l'Ouve, de la Côte des Isles, des Pieux, de Douve et Divette, de La Saire, de Saint-Pierre-Eglise et du Val de Saire ; auxquelles s'ajoutent les deux Communes Nouvelles de La Hague et de Cherbourg-en-Cotentin(1).

La volonté qui a présidé à la construction d'une Communauté d'agglomération forte est bien de faire du Cotentin un grand territoire de projets afin de développer l'attractivité et garantir une réelle solidarité territoriale. La loi NOTRe a entraîné une réduction considérable des collectivités à l'échelle du département de la Manche, de 57 EPCI en 2016, elles sont aujourd'hui au nombre de 8.

L'agglomération du Cotentin représente désormais plus d'un tiers de la population manchoise avec 181897 sur 499 919 habitants.

L'agglomération du Cotentin est la 4^{ème} puissance de la Région en nombre d'habitants, après Rouen Métropole, Caen-la-Mer et la Communauté d'agglomération havraise. C'est également la 14^{ème} agglomération la plus peuplée de France.

L'agglomération du Cotentin



9 Pôles de Proximité
2 Communes Nouvelles (1)

(1) Une Commune Nouvelle est une commune issue de la fusion des anciennes communes fondatrices devenues alors « communes déléguées », sous le même principe que les arrondissements de Paris, Lyon ou Marseille. Ce mécanisme constitue un outil efficace de gestion publique tout en respectant l'identité des communes fondatrices. D'autres Communes Nouvelles composent le territoire du Cotentin : Vicq-sur-Mer, Gonneville- Le Theil ou encore Bricquebec-en-Cotentin. Cependant, seules les Communes Nouvelles de Cherbourg-en-Cotentin et de La Hague recouvrent entièrement le périmètre des anciens EPCI de la Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC) et la Communauté de communes de la Hague.



Le bureau Communautaire

Comment fonctionne l'agglomération ?

Le Conseil communautaire est composé de 221 conseillers représentant les intérêts des 132 communes membres, tout en s'appuyant sur la Charte fondatrice de gouvernance, votée lors du conseil d'installation du 21 janvier 2017. L'instance se réunit au moins une fois par trimestre sous l'égide de son Président, Jean-Louis VALENTIN, pour acter les décisions stratégiques en faveur du territoire. Le Bureau communautaire, organe exécutif, est composé de 35 conseillers communautaires, dont le Président, 15 Vice-Présidents, 11 Présidents de Commissions de territoire et 9 Conseillers délégués. Il entérine un certain nombre de décisions et travaille à la mise en œuvre des délibérations soumises au Conseil. Près de 860 fonctionnaires territoriaux accompagnent les élus dans l'application des projets stratégiques décidés par l'assemblée et assurent l'exercice des services pu-

blics de proximité (accueil des usagers : restauration scolaire, service jeunesse, collecte des déchets, eau, etc.)

Quelles compétences exerce-t-elle ?

La Communauté d'agglomération du Cotentin exerce au quotidien plusieurs compétences encadrées par la loi NOTRe. La prise en charge des compétences par l'agglomération est progressive, toutes les compétences exercées avant la fusion par les Communautés de communes ont été intégralement reprises par l'agglomération au 1er janvier 2017. Cette dernière dispose alors d'un délai maximal de 2 ans, pour choisir les compétences qu'elle va exercer. Cette politique de conservation ou de rétrocession sera structurée autour de solutions de gestion adaptées qui permettront aux structures d'être en pleine capacité pour les exercer (moyens humains et financiers).

Quel est le rôle des communes dans l'organisation de l'agglomération ?

Les communes ont un rôle prépondérant à jouer dans cette nouvelle organisation territoriale. En effet, elles restent, comme elles l'étaient au sein des EPCI historiques, le premier échelon de proximité. Elles exercent les compétences du quotidien (état civil, culture, gestion des écoles, etc.) et leurs élus conservent ce rôle primordial d'interlocuteur auprès des habitants. Cette fonction centrale, issue de l'histoire de notre pays, ne peut, ni ne doit changer.

L'organisation politique de la Communauté d'agglomération doit tenir compte de cette réalité et garantir une représentation et une forte implication des communes. Elle doit placer la proximité en faveur de l'utilisateur au cœur de son organisation en s'appuyant sur une administration largement déconcentrée au plus près des communes et des habitants. L'agglomération doit être une structure agile en capacité d'impulser de grandes politiques publiques en faveur de l'attractivité, tout en tenant compte des spécificités des territoires qui la composent.



Le développement économique

Le Cotentin, terre d'accueil de grands projets, vise à mettre en place des actions structurantes locales.

Budget : 22,51 M €



L'attractivité touristique

Le Cotentin a toutes les caractéristiques nécessaires pour être reconnu comme une véritable destination touristique et rivaliser avec les grands pôles nationaux.

Budget : 11,96 M €



Le transport urbain

Amélioration du service des transports publics et développement de l'accessibilité du Cotentin (ferroviaire, routier et aérien).

Budget : 20,16 M €



La collecte des déchets & assimilés

Ces grands services publics bénéficieront d'une meilleure coordination de moyens, au bénéfice de l'ensemble des usagers du Cotentin.

Budget : 57,23 M €



Les aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des espaces adaptés pour accueillir les populations itinérantes dans le Cotentin.

Budget : 0,18 M €

Les Pôles de Proximité (ex-sièges des Communautés de communes fusionnées) deviennent les portes d'entrée de l'agglomération à l'échelle locale et restent donc les interlocuteurs privilégiés des habitants.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE DES ISLES

15, rue de Becqueret - Z.A. du Pré-Bécouffret - 50270 BARNEVILLE-CARTERET - Tél. 02.33.95.96.70 - contact@cotedesisles.com

@LeCotentin



CHRISTMAS CAROLS CHANTS DE NOËL

Etonnamment, l'origine des chants de Noël n'a rien à voir avec Noël et n'est définitivement pas chrétienne.

Il y a au moins 3000 ans, des gens ordinaires chantaient des chansons et dansaient parmi les menhirs et les cercles de pierre pour célébrer le 21 décembre, le solstice d'hiver, le jour le plus court de l'année. La perspective de l'arrivée de journées plus longues et de nuits plus courtes était très importante pour leur mode de vie primitif.

Les autres occasions où ce type de cérémonie avait lieu étaient l'équinoxe de printemps en mars, qui signifiait l'arrivée du printemps, et l'équinoxe d'automne en septembre, lorsque les jours et les nuits étaient de longueurs égales. Le solstice d'été et le solstice d'hiver étaient également considérés comme le début des saisons.

Les premiers chrétiens ont commencé à chanter des chansons qui n'étaient pas païennes et le premier chant de Noël daterait d'avant l'an 129 de notre ère. Telesphous, l'évêque de Rome, a ordonné "Dans la Sainte Nuit de la Nativité de notre Seigneur et Sauveur, tous chanteront solennellement l'Hymne de l'Ange", pour célébrer la naissance du Christ. Le "Angels Hymn" a été traduit du latin et rejoint d'autres chants de Noël devenant la base de "Les Anges dans nos Campagnes" ou "Anges des Royaumes de la Gloire". Le refrain est pris directement de l'original. Comas de Jérusalem a écrit un autre chant célèbre en l'an 760 pour l'église orthodoxe grecque mais les chants n'étaient pas populaires car ils étaient tous en latin, au-delà de la compréhension de tous à cette époque, sauf pour un groupe restreint d'intellectuels. François d'Assise a produit la première crèche vivante en Italie en 1223 et introduit des cantiques, ou "chants", entre les actes et les "Chants de Noël" ont été créés.

A partir de ce moment, de nombreux nouveaux chants ont été composés dans toute l'Europe, dans différentes langues, et lentement, la coutume s'est étendue. Les bergers de Provence et d'autres régions ont commencé à chanter des chants de Noël dans les champs la veille de Noël pour tenter de recréer les circonstances

particulières de cette soirée historique. Le premier exemple connu d'un chant dans une langue européenne a été écrit en 1410. Des ménestrels errants ont fait le tour de l'Europe et beaucoup de chants de Noël n'avaient pratiquement aucun contexte religieux.

En Angleterre, la célébration de Noël a été officiellement interdite en 1647. Bien que les chants de Noël étaient encore beaucoup chantés en privé, ils ne sont redevenus publics qu'à partir du 19^{ème} siècle, quand des dirigeants locaux ont fait venir la veille de Noël -connue sous le nom de "wait night"- des chanteurs officiels de chants de Noël appelés "waits".

La commercialisation de Noël et la prolifération des chants de Noël ont commencé à l'époque victorienne. On a assisté à la croissance de manifestations locales des chants de Noël, à la fois dans les églises, dans les zones publiques et dans les centres-villes. De petits groupes chantaient à l'extérieur devant les maisons, essayant d'obtenir des dons pour les organismes de bienfaisance.

Pour la quatrième année consécutive, l'Association Franco-Britannique de la Côte des Isles organise l'événement Christmas Carols en l'église des Moitiers d'Allonne, avec l'aimable assistance de Michèle Sonilhac et de son équipe, et de la Paroisse Notre Dame des Isles. L'événement est au service de deux associations caritatives locales, les «Restos du Cœur» et «L'Association pour le Développement des Soins Palliatifs» du Nord Cotentin. L'année dernière, malgré le brouillard, nous avons pu leur partager 820 Euro.

L'Association franco-britannique, fondée il y a 23 ans, compte 140 membres, la moitié francophone et l'autre moitié britannique, néerlandaise et allemande. Son but est de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants en France et aider à la rencontre de personnes de différents pays avec nos hôtes. Plusieurs événements sociaux sont organisés tout au long de l'année et des groupes existent pour les membres ayant des intérêts particuliers.



CHRISTMAS CAROLS 2017

The origin of Christmas carols surprisingly had nothing to do with Christmas and definitely were not Christian.

At least 3000 years ago, ordinary people chanted songs and danced amongst standing stones and stone circles to celebrate December 21st, the winter solstice, the shortest day of the year. The prospect of the arrival of longer days and shorter nights was very important to their primitive way of life.

The other occasions when this type of ceremony were held, were the vernal equinox in March, which signified the arrival of spring and the autumnal equinox in September, when days and nights were of equal lengths. The summer solstice and winter solstice were likewise seen as the start of the seasons.

Early Christians started singing songs which were not pagan by nature and the

first recorded Christmas Carol sung was not until AD 129. Telesphous, the bishop of Rome ordained "In the Holy Night of the Nativity of our Lord and Savior, all shall solemnly sing the 'Angel's Hymn.' " to celebrate the birth of Christ. The "Angels Hymn" was translated from the latin and joined to other carols becoming the basis of "Les Anges dans nos Campagne" or "Angels from the Realms of Glory". The chorus being taken directly from the original. Comas of Jerusalem wrote another famous carol in AD 760 for the Greek Orthodox church but carols were not popular as they were all in latin, at this time and beyond the understanding of all but a select group of scholars. Francis of Assisi produced the first nativity play in Italy in 1223 and introduced canticles or "chants", in between the acts and "Chants de Noel" were created.

From this time many new carols were being composed, throughout Europe, in different languages and slowly the custom grew. Shepherds in Provence and other regions started to sing carols, in the fields on Christmas Eve to try and recreate the special circumstances of that

evening in history. The first known example of a carol in a European language was written in 1410. Wandering minstrels toured Europe and many Christmas carols had virtually no religious context.

In England the celebration of Christmas was officially banned in 1647 and although many sang carols in private, they weren't sung again, in public, until the 19th century when official carol singers called "waits", organised by local leaders, sang them on Christmas Eve, known as "wait night".

Commercialism of Christmas and the prolific singing of carols, started in the Victorian era and saw the growth of local carol singing events, both in churches, in public areas and in town centres. Small groups would sing outside people's houses trying to obtain donations for charities.

In many European countries, that is where we are today.

For the fourth year running, the Association Franco-Britannique de la Côte des Isles have held the Christmas Carols event at l'église des Moitiers d'Allonne, with the kind assistance of Michelle Sonilhac and her team and the Paroisse Notre Dame des Isles. The event is in aid of two local charities, « Restos du Cœur » et « L'Association pour le Développement des Soins Palliatifs » en Nord Cotentin. Last year, despite the fog, we were able to share 820 Euros between the two.

L'Association Franco-Britannique, founded twenty three years ago, has 140 members, half French and half British, Dutch and German. It exists to facilitate the integration of newcomers to France and to assist the meeting of people from different countries, and our hosts. Several social events are held throughout the year and groups exist for members with special interests.

Anyone interested in further information can visit our blog:
francobrit50.wordpress.com





E. ADAM

Espace Vert · Entretien
Tonte & Taille · Elagage
Clôture · Engazonnement

50270
LES MOITIERS D'ALLONNE
02 33 52 95 04 • 06 17 30 49 37



E&F CLEROT

boulangerie-pâtisserie

6, rue de paris 50270 carteret.
TEL : 02.33.53.84.17



Neuf - Rénovation - Dépannage
Chauffage électrique - Ventilation

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Stéphane DUBOST
Tél./Fax : 02 33 04 06 92

Hameau Roti - 16, rte de la Croix Guesdon - 50270 La Haye-d'Ecotot
E-mail : etsduboststephane@wanadoo.fr



Gitem

ÉLECTROMÉNAGER & MULTIMEDIA

David Jardin

8, place du Dr Auvret 50270 Barneville-Carteret
e-mail gitemjardin@live.fr – www.gitem.fr
Tél 02 33 04 60 45



0233538352

beauty coiffure
8 rue de paris
50270 Barneville-Cateret

ARCHIPEL

ARCHITECTURES

archipelarchitectures@gmail.com

14 rue de la Pinabellerie, les Moitiers d'Allonne

La Marine

HÔTEL RESTAURANT
— 02 33 53 83 31 —
BOUTIQUE TRAITEUR
— 02 33 53 83 21 —

11 rue de Paris 50270 BARNEVILLE-CARTERET
infos@hotelmachine.com

CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE MAINTENANCE
INDUSTRIELLE & SOUDURE

EN CHANTIER CHAUDRONNERIE EN ATELIER



Tous Métaux

6 Lieu-Dit Le Bosquet
50270 Les Moitiers d'Allonne
☎ 06 89 07 79 93
✉ 50ctpm@orange.fr

Un Service Sur Mesure ! 

Opalynne

INSTITUT DE BEAUTÉ

Epilation
Soins visage et corps
Beauté des mains et des pieds
Cellu M6

50270 BARNEVILLE
☎ 02 33 93 15 22
www.opalynne.fr

PEINTURE, VITRERIE

RAVALEMENTS, Revêtements sols et murs



Patrick Martin

11, ZA - 50270 LES MOITIERS-D'ALLONNE
☎ 02 33 04 93 42

SIRET 428 983 852 00024 - APE 454 F LEFORESTIER PUBLICITE 02 33 41 52 84

Benjamin de **MAGONDEAU**
 North West Picture 

Imagerie Aérienne
 Vidéo
 Photographie
 Événementiel

06 21 91 21 92
 nwpicture@hotmail.com
 www.northwestpicture.fr

**ELECTRICITE - PLOMBERIE
 CHAUFFAGE**

HAMEAU BARRIÈRE
 50260 LE VRETOT

02 33 52 20 90
 06 73 03 73 70

SARL ALEXANDRE DELAROUÉ
 alexandre.delaroué50260@orange.fr

E & F CLEROT

**BOULANGERIE-
 PATISSERIE**

02 33 04 63 60
 6, place de l'église 50270 barneville-carteret

Magasin fermé le jeudi

LOCATION DE VÉLO 

le Suroît 

PRESSE 

Ouvert 7Jours/7 CADEAUX & SOUVENIRS
 CAVE À CIGARES

Tél. 02 33 53 84 93
 14, rue de Paris 50270 BARNEVILLE-CARTERET

O P'TIT MOUTRON

**BAR - BRASSERIE
 TABAC | EPICERIE**

1 Za
 50270 - Les Moitiers d'Allonne
 02 33 04 89 05

Taxis de la Côte des Isles  **Ambulances** 

 Conventionné PMR & CPAM Véhicule 8 places - Circuits touristiques

02 33 04 61 02
 8 rue du Becret - Barneville-Carteret
 www.ambulances-taxis-cotedesisles.com

 **Point Vert**
LE JARDIN

Rue Pont Rose
 50270 BARNEVILLE
 ☎ 02 33 87 56 40 – Fax : 02 33 87 56 41

Guillaume LÉBOISSELIÉ
 Façadier
 07 50 36 46 82

Village de La Luberie
 50270 SENOVILLE
 02 33 01 77 52
 mcg@leboisselier@orange.fr



**Enduit Projeté : rustique, gratté...
 Hydrofuge...**

P&P
 PEINTURES ET PATINES
avec Spot-Bad

*Décorez
 Autrement !*

 02 33 52 34 09
 06 81 83 24 20

Peinture - Décoration - Conseil
 Revêtements de sols - Ravalement
 Vitrierie - Plafond tendu "ALYOS"

**Dominique
 MAUGER**

**PLOMBERIE
 SANITAIRE
 CHAUFFAGE**

" Les Hameaux "
 15, route de la libération
 50270 BARNEVILLE - CARTERET

02 33 53 82 48



**Ouvert 7/7
 8h30-20h**

Tél : 02 33 95 25 12


 Barneville-Carteret

RESTAURANT

Le Berlingot

CRÊPERIE - GRILL

50270 Sortosville-en-Beaumont
02 33 53 87 16

Boulangerie-Pâtisserie
Chocolats maison



Valérie et Jean-Pierre RENARD
02.33.04.30.52
jeanpierre.renard@9business.fr
22 le bourg
50270 SURTAINVILLE

Etude personnalisée et devis gratuit

Cotentin Energies

Spécialiste en énergies renouvelables

Profitez de 30% de crédit d'impôts et de différentes aides*

Pompe à chaleur Solaire Photovoltaïque Isolation soufflée

02.33.23.13.38
www.cotentin-energies.fr

15, La Longue-Chasse - TOLLEVAST

*Voir conditions en magasin

MAGASIN PRODUITS BIOLOGIQUES

Le Bio Pays

Vente de produits biologiques

- Fruits/Légumes.
- Epicerie.
- Produits Laitiers.
- Cave.
- Cosmétique.
- Produits d'entretien.

50270 Barneville Carteret
Tel : 02.33.52.85.08
Mail: le-bio-pays@orange.fr

POULAIN

S.A.R.L.

BATIMENT

Menuiserie - Charpente - Maçonnerie - Isolation

Tél. 02 33 04 63 53

50270 Les Moitiers-d'Allonne
www.poulain-batiment-ouvertures.com

QUALIBAT
RGE
FENÊTRES - PORTES - VOILETS - PORTAILS



Bar-restaurant

Le Barneville

Grillades au feu de bois - Moules frites l'été

Tél. 06 76 09 23 79

FAUVEL DUGOUSSET

ELECTRICITE

- Eclairage architectural
- Chauffage - Ventilation
- Domotique
- Automatismes de portail
- Interphone
- Contrôle d'accès
- Antenne

Les Terres Vatel - 50270 St Maurice en Cotentin
Email: fauvel dugousset@gmail.com
Fax: 02 33 53 30 28 **Tél: 02 33 53 82 10**

LUMIERES de MER

- CARTERET -
1, rue de Paris tel : 02 14 14 55 21
www.lumieresdemer.fr



Entreprise André JOUAN

Terrassement
Aménagement

Assainissement et tous autres travaux
Soudure sur matériel agricole et autres

5, hameau Le Cacheux
50270 ST-MAURICE-EN-COTENTIN

06 20 76 46 72
dd-jouan@orange.fr

VASTEL

Fioul, Gazole, GNR, Produits sous douane, Huile
Produits pétroliers - Transport - Stockage

Créances
02.33.46.25.78

Hattainville
Barneville-Carteret
02.33.04.43.50

SARL J. HOULLEGATTE  **SCAR**
ATELIER
CONSEIL
matériel agricole

Mécanique agricole . Motoculture
Vente et réparations



Route de Diélette
50340 LES PIEUX



☎ **02.33.52.50.58** Fax **02.33.52.09.81**



CA
NORMANDIE
BANQUE ET ASSURANCES

6 Place du Docteur Auvret
50270 Barneville-Carteret
02 33 72 73 13
www.ca-normandie.fr
(Accès hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

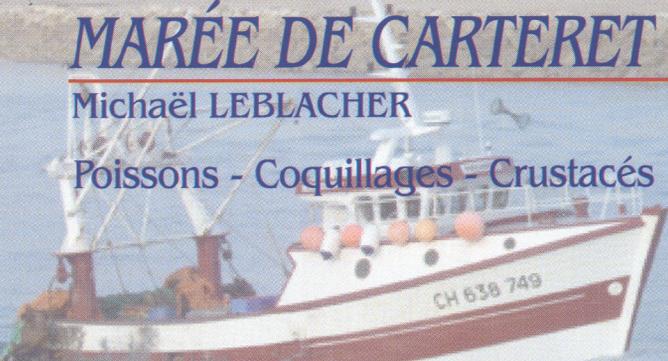
CRCAM Société coopérative à capital variable,
agrée en tant qu'établissement de crédit,
RCS Caen 478 834 930. ORIAS n° 07 022 868

Crédit Mutuel

Dominique ETASSE
responsable de bureau
dominique.etasse@creditmutuel.fr

Place de l'Eglise
50270 Barneville-Carteret
Tél. 0820 067 238 (service 0,12 €/min + prix app)
Fax 02 33 87 25 44
www.creditmutuel.fr

MARÉE DE CARTERET
Michaël LEBLACHER
Poissons - Coquillages - Crustacés



43, rue du Haut Hameau - Hatainville
50270 LES MOITIERS D'ALLONNE

Tél. 02 33 04 15 09
Port. 06 60 62 72 07

SPID
Inform@tique

Solutions pour le bureau

Concevoir, intégrer, optimiser
vos solutions informatiques connectées.

Informatique Bureautique Papeterie Mobilier
Infrastructure Réseaux Web Encaissement Logiciels

www.spid-informatique.fr

Entreprise de Travaux Agricoles
ECOLIVET Adrien

Broyage – Elagage – Transport
Terrassement – Travaux Divers

Tél : 06 65 21 77 77
Le Hameau Bourgeoise
50 270 SENOVILLE



Le Comptoir de Carteret

Epicerie fine - Cave - Produits du terroir
Salon de thé
Livraisons à domicile et au bateau

10 rue de Paris 50270 Barneville-Carteret Tél : 02 33 53 81 07
lecomptoirdecarteret@orange.fr www.lecomptoirdecarteret.fr



Sébastien LEROY

SAUCISSES - FRITES

Tél. **06 62 06 57 99**

Vente de saucisses crues sur commande

- LUNDI : BRICQUEBEC
- MARDI : PORT-BAIL
- JEUDI : CHERBOURG
- VENDREDI : LES PIEUX
- SAMEDI : ST VAAST LA H.

CRUSTACÉS - COQUILLAGES
Jacky DUVAL

Arm. «Rose des Champs»



HATAINVILLE
50270 Les Moitiers



Tél.: 02 33 53 83 80 - Fax: 02 33 53 01 64

Cabinet Faudais

depuis 1913

02 33 21 20 00

Gilles MUZARD
pêcheur à Carteret

Selon
arrivage

Boukalot II



Maria-Lucas

06 18 10 74 94

Homards
Tourteaux
Araignées
Bulots



RENAULT

SARL Garage Dubost
35, rue Guillaume le Conquérant
50270 Barneville-Carteret
Tél. : 02 33 53 80 14

ARTISAN
BOUCHER



David LOIT

Boucherie-Charcuterie
Rotisserie au feu de bois

...

18, ue Guillaume le Conquérant
50270 Barneville Carteret
Tél.: 02 33 53 85 38



La cale marine - Barneville-Carteret
02 33 53 82 50

PARFUMERIE
CENTRE DE BEAUTÉ
MÉOLYS

CARTE DE FIDÉLITÉ

9, rue Patton - La Haye-du-Puits
50250 LA HAYE
Tél. 02 33 46 02 42

SARL FATOUT TP



Assainissement
Terrassement
Débroussaillage

Hote Félix
50490 La Ronde-Haye
gervais.fatout@orange.fr
02.33.07.61.63